

MARTIN PERRON

**LE RECRUTEMENT DE CONJOINTS EN MILIEU INSULAIRE
L'ISLE-AUX-COUDRES (1741-1971)**

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département de géographie
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

AVRIL 2000



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

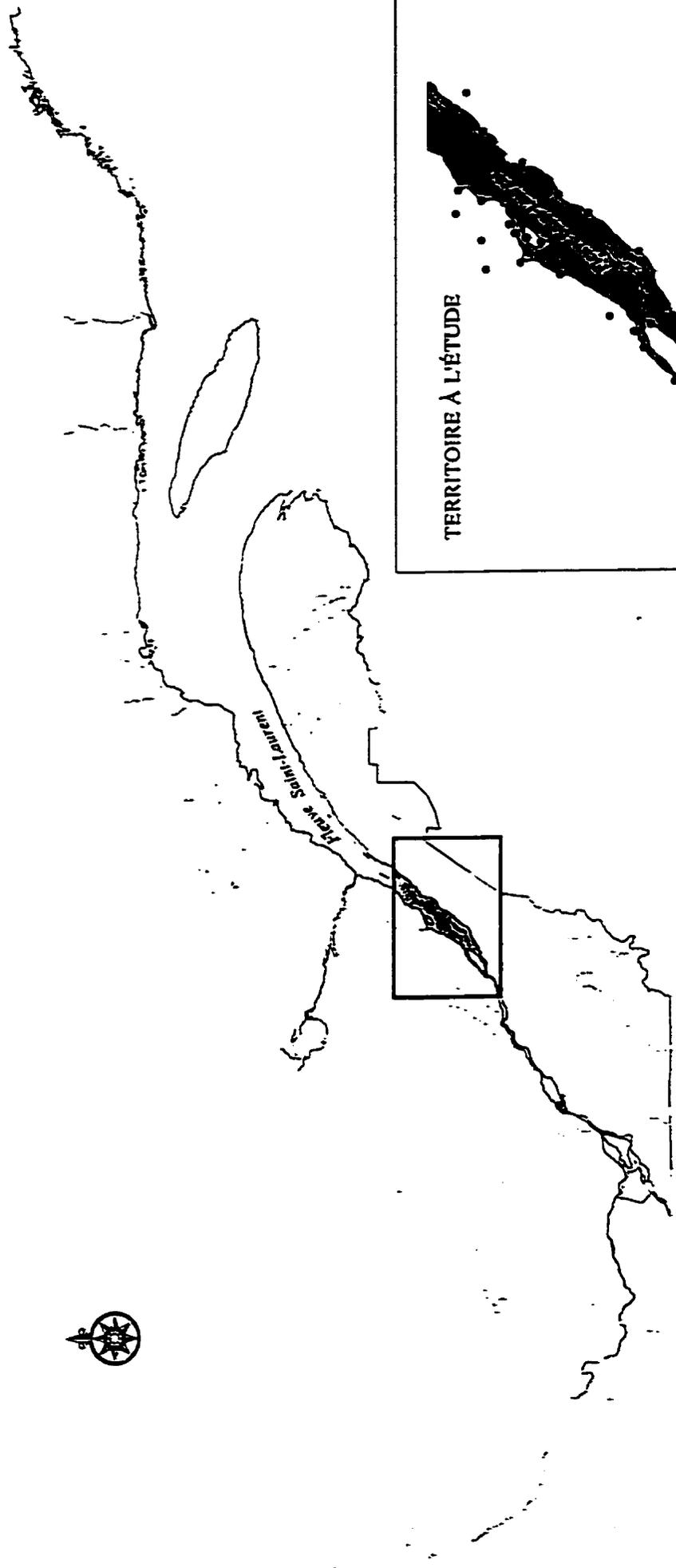
L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-48949-3

Canada

PROVINCE DE QUÉBEC
TERRITOIRE À L'ÉTUDE



RÉSUMÉ

On mesure l'expression d'une collectivité à la façon dont elle tisse des liens avec les populations qu'elle voisine. Une de ces manifestations sociales découle du comportement matrimonial de ses habitants. Dans un milieu fermé, isolé et coupé de tout rapport avec l'extérieur, cette attitude est corroborée par des pratiques nuptiales résolument endogames.

Si une population autrefois restreinte à de rares contacts avec le reste du monde se retrouvait aujourd'hui face à un nouvel exutoire venant élargir son bassin matrimonial, serait-il permis d'observer un patron de recrutement de conjoints davantage exogame?

Voilà donc le questionnement à l'origine de cette étude. Par le biais de l'interprétation des aires de recrutement de conjoints et l'augmentation du trafic maritime entre l'Isle-aux-Coudres et la rive nord du Saint-Laurent, il sera démontré que le patron de recrutement de cette île refuse presque l'épanouissement matrimonial maintenant accordé.

Martin Perron

Marc St-Hilaire, directeur

REMERCIEMENTS

Remerciements à M. Marc St-Hilaire, directeur du mémoire et aux membres de son comité, MM. Joël Rouffignat et Richard Marcoux.

Remerciements particuliers à M. Frédéric Bégin pour son support technique lors de la réalisation des cartes géographiques.

Remerciements également à mes parents pour qui l'Isle-aux-Coudres aura toujours représenté le calme et le repos.

Remerciements enfin à mon épouse Caroline qui m'a «recruté» et à ma fille Marie-Clarisse.

Merci.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	5
REMERCIEMENTS	6
TABLE DES MATIÈRES	7
LISTE DES TABLEAUX	9
INTRODUCTION	10
1.1. LE CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE	15
1.1.1. REVUE LITTÉRAIRE	15
1.2. LES HYPOTHÈSES	21
1.3. CRITIQUE ET MÉTHODOLOGIE	23
1.3.1. Une population homogène	23
1.3.2. Des registres épurés	24
1.3.3. Des sources parfois imprécises	27
1.3.4. Une confidentialité assurée	28
1.3.5. La méthodologie appliquée	28
1.3.6. Des traitements cartographiques subtils	29
1.4. LES CONCEPTS	31
2. L'ISLE-AUX-COUDRES: DE TERRE ET DE MER	34
2.1. L'ÉCOLOGIE DU PEUPEMENT	34
2.1.1. L'Isle-aux-Coudres: 1728-1790	36
2.1.2. L'Isle-aux-Coudres: 1790-1870	40
2.1.3. L'Isle-aux-Coudres: 1870-1961	41
2.1.4. L'Isle-aux-Coudres: 1961-1971	44
2.2. LA NAVIGATION	45
2.2.1. De cultivateurs à navigateurs	45
2.2.2. La fréquence des contacts	49
2.2.3. La chronologie de la navigation	51
2.2.4. La traverse	53
3. LES AIRES MATRIMONIALES	55
3.1. ÉVOLUTION DE L'EXO GAMIE	55
3.2. LA CARTOGRAPHIE	64

3.3. LE RÔLE DE LA LOCALISATION DU TRAVERSIER	71
3.3.1. La situation à l'Île d'Orléans	71
3.3.2. La situation à l'Isle-aux-Coudres	72
CONCLUSION	79
LA BIBLIOGRAPHIE	83
LES ANNEXES	87
ANNEXE 1 Fréquence cumulée des paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage IAC (1741-1971)	88
ANNEXE 2 Évolution démographique population de l'Isle-aux-Coudres 1741-1971	89
ANNEXE 3 Accroissement naturel, migratoire et total Isle-aux-Coudres (1765-1971)	90
ANNEXE 4 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1750)	91
ANNEXE 5 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1751-1760)	92
ANNEXE 6 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1761-1770)	93
ANNEXE 7 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1801-1810)	94
ANNEXE 8 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1841-1850)	95
ANNEXE 9 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1891-1900)	96
ANNEXE 10 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1941-1950)	97
ANNEXE 11 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1951-1960)	98
ANNEXE 12 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1951-1971)	99
ANNEXE 13 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1961-1971)	100
ANNEXE 14 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1800)	101
ANNEXE 15 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1870)	102
ANNEXE 16 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1900)	103
ANNEXE 17 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1950)	104
ANNEXE 18 Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1960)	105

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1A	Distribution des mariages suivant l'état matrimonial des époux Isle-aux-Coudres, 1741-1971	26
TABLEAU 1B	Endogamie / Exogamie Isle-aux-Coudres 1741-1971 Division 50 ans	29
TABLEAU 2A	Évolution de la population Isle-aux-Coudres 1741-1971	37
TABLEAU 2B	Patronymes à l'Isle-aux-Coudres en 1762	39
TABLEAU 2C	Patronymes à l'Isle-aux-Coudres en 1868	40
TABLEAU 2D	Patronymes à l'Isle-aux-Coudres en 1871	42
TABLEAU 2E	Patronymes à l'Isle-aux-Coudres en 1954	43
TABLEAU 2F	Nombre de cultivateurs à l'Isle-aux-Coudres (1765-1954)	46
TABLEAU 2G	Nombre de navigateurs à l'Isle-aux-Coudres (1765-1954)	46
TABLEAU 2H	Construction de navires Isle-aux-Coudres / Charlevoix (1861-1960)	48
TABLEAU 2I	Tonnage brut des navires construits Isle-aux-Coudres / Charlevoix (1861-1960)	49
TABLEAU 2J	Historique des traversiers à l'Isle-aux-Coudres	54
TABLEAU 3A	Proportion de mariages Endogames / Exogames Isle-aux-Coudres (1741-1971)	56
TABLEAU 3B	Distance moyenne parcourue par une célibataire de l'Isle-aux-Coudres à la recherche de son premier conjoint	58
TABLEAU 3C	Évolution de la distance géographique séparant les conjoints dans trois municipalités de la région de Québec (1943-1983)	63
TABLEAU 3D	Taux d'exogamie insulaire Municipalités de l'Île d'Orléans 1870-1960	71
TABLEAU 3E	Endogamie et exogamie comparées des paroisses de Saint-Bernard et Saint-Louis, Isle-aux-Coudres, 1929-1971	73
TABLEAU 3F	Distance moyenne parcourue par une célibataire de l'Isle-aux-Coudres à la recherche de son premier conjoint selon sa paroisse	76
TABLEAU 3G	Remariage des veuves Isle-aux-Coudres 1929-1971	79

INTRODUCTION

L'objet de recherche traite de la spatialité des relations sociales et des aires de sociabilité telles que révélées par les aires de recrutement des conjoints. Cet objet servira de témoin indicateur dans la fluctuation de l'intensité des relations entre collectivités locales en lien avec l'évolution de la technologie dans les moyens de transport.

L'aire de référence retenue pour le développement du mémoire repose¹ essentiellement sur l'Isle-aux-Coudres, dans Charlevoix, une île localisée à proximité de la rive nord du Saint-Laurent en face de Saint-Joseph-de-la-Rive, entre Baie-Saint-Paul et les Éboulements. L'insularité (situation d'isolement relatif) confère à cette communauté rurale un net avantage sur la plupart des autres populations répondant à la ruralité: très peu de variables extérieures à son pourtour viennent biaiser les résultats d'autant que les frontières politiques, administratives ou autres se confondent le plus souvent avec ses marges.

Le concept d'insularité n'est pas outre mesure chargé de sens. Il implique une simple conception de l'espace en fonction d'un caractère physique: «étendue de terre entourée d'eau»². D'autres précisions seront apportées plus loin.

Par ailleurs, la période couverte par le mémoire est essentiellement limitée par les sources utilisées, à savoir les actes de mariage. Ainsi, puisque l'ouverture

¹ Le territoire *repose* sur l'Isle-aux-Coudres dans la mesure où il est fort possible d'imaginer l'espace à l'étude beaucoup plus vaste, les aires de recrutement de conjoints laissant supposer une fluctuation spatiale du phénomène au cours des ans.

des registres paroissiaux de l'Isle-aux-Coudres a eu lieu en 1741, la période d'analyse débutera à cette date, laquelle correspond à l'ouverture de la paroisse de *Saint-Louis de l'Isle-aux-Coudres*. Finalement, comme le travail tient à traiter des données non-faussées par les nouvelles pratiques d'union libre (on considère que lors de notre étude ces pratiques modernes sont restées exceptionnelles), nous avons convenu de terminer notre étude en 1971, trois ans après l'adoption de la loi permettant le divorce. De cette loi découlèrent le remariage des personnes divorcées, les conjoints de faits, etc. Notre étude s'étendra donc de 1741 à 1971 et couvrira ainsi 230 années.

Les aires de sociabilité des communautés rurales ont suscité relativement peu d'intérêt au Québec. Nous disposons, en géographie, des études de ROUFFIGNAT sur le tissu relationnel des communautés rurales avec le cas de Saint-Jean-Port-Joli, et de BLOUIN sur la paroisse de Limoilou au début du XX^e siècle. Nous pouvons également consulter les travaux de ST-HILAIRE et de OLSON qui traitent aussi de réseaux de sociabilité mais qui exposent davantage les résultats du milieu urbanisé. En outre, plusieurs anthropologues, dont VERDON, ayant étudié la succession des cycles endogamie-exogamie au Québec, peuvent nous renseigner sur le sujet. Aux travaux de ces auteurs, nous pouvons ajouter ceux de BOUCHARD, l'historien, qui eut aussi l'occasion de traiter des modèles d'endogamie et d'exogamie au Québec. Nous constatons que très peu d'études sur les aires de sociabilité ou sur les relations matrimoniales des communautés rurales tiennent compte de l'évolution de la technologie des transports fluviaux.

Objectivement, le travail pourra servir à enrichir le patrimoine des connaissances actuelles par de nouvelles données. Il renvoie à l'étude des

² Définition nominale d'une *île*.

comportements sociaux des communautés, à la spatialité des relations sociales (dans le cas présent en milieu rural) tout au long de l'histoire d'une région du Québec.

On le remarquera tout au long du mémoire, la recherche permettra d'évaluer comment l'évolution de la technologie des transports fluviaux (l'histoire de la navigation: du premier canot d'écorce jusqu'à l'actuel traversier à moteur) a pu jouer un rôle de premier plan, à la fois dans la colonisation de l'écoumène du Saint-Laurent et dans la vie de relations des milieux ruraux.

L'objectif général du mémoire est de contribuer aux connaissances sur certaines pratiques matrimoniales en milieux ruraux au Québec. Il vise une compréhension accrue du réseau de sociabilité de la population de l'Isle-aux-Coudres qui, géographiquement, fut longtemps confinée par ses marges. Il aspire à mettre en relation l'avancement de la technologie en matière de transports fluviaux avec l'évolution de l'espace matrimonial. La recherche vise également à poursuivre une série d'objectifs spécifiques, à savoir :

- Comprendre comment s'est effectué, dans l'histoire de l'Isle-aux-Coudres, le recrutement des conjoints.
- Découvrir dans quelles circonstances la population a dû user d'ingéniosité pour pallier aux pénuries de conjoints dans la mesure où il sera démontré auparavant qu'il a pu exister certains déséquilibres dans la composition du bassin matrimonial (rapport de masculinité, effectifs, apparemment).
- Vérifier dans quelle mesure la navigation a pu être déterminante dans l'atténuation des déséquilibres du bassin matrimonial.

- ♦ Évaluer les différents paramètres ayant permis le recrutement de conjoints hors du milieu insulaire, à savoir la profession, l'économie, la religion, etc.
- ♦ Découvrir laquelle des deux municipalités³ que compte l'Isle-aux-Coudres a le plus bénéficié de l'accessibilité des traversiers par l'entremise des calendriers d'organisation du service.

Le mémoire propose d'aborder la problématique des relations matrimoniales en milieu insulaire de la façon suivante. D'abord présenter de manière sommaire le cadre conceptuel et méthodologique du travail puis amorcer la discussion par une revue littéraire objective du sujet. Viendra ensuite la position adoptée face à la problématique par la présentation des hypothèses et la méthode choisie pour le traitement des données servant leur validation.

Dans un chapitre subséquent, on présente, pour plus de familiarité, l'écologie du peuplement de l'Isle-aux-Coudres par l'entremise d'une revue socio-historique et de statistiques démographiques. L'objectif logique est d'amener le lecteur à s'imprégner d'un milieu de vie insulaire de sorte qu'il puisse mieux comprendre les forces matrimoniales qui s'entretiennent mais surtout qui se sont entretenues. L'occasion est également saisie pour discuter du rôle de la navigation à l'Isle-aux-Coudres.

Le chapitre suivant aborde avec force la thématique des aires matrimoniales. On y discute du comportement matrimonial adopté par les insulaires et des

³ On compte actuellement trois municipalités à l'Isle-aux-Coudres. Or, il n'y a pas de registre paroissial pour La Baleine. Ses résidents ne sont pas exclusivement attachés à l'une ou l'autre des deux autres paroisses ce qui suggère une distribution aléatoire des mariages.

facteurs qui ont joué lors du recrutement de conjoints; facteurs géographiques certes mais aussi facteurs sociaux. Une petite parenthèse s'ouvre ensuite sur le remariage à l'Isle-aux-Coudres simplement pour amener le lecteur à apprécier de nouveau la faible étendue du bassin matrimonial à l'Isle-aux-Coudres et combien ce petit marché se referme encore plus pour les veufs et les veuves.

Une conclusion reprend les points à retenir pour la validation des hypothèses et ouvre la discussion sur d'autres aspects de ce sujet et qui pourraient faire le propos d'une autre recherche.

CHAPITRE 1

1. CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE

On ne connaît pas d'étude qui puisse prétendre faire avancer la science sans avoir jeter ne serait-ce qu'un coup d'œil sur ce que la science sait déjà. Il serait même prétentieux de proposer des hypothèses de travail sans présenter une problématique exhaustive du sujet. Voilà donc le fruit des lectures effectuées sur le sujet. Par cette revue littéraire, on vient éclairer la problématique du recrutement de conjoints.

1.1. REVUE LITTÉRAIRE

Sentiment généralisé au sein de la population. on considère le monde rural comme un milieu très cohérent, suffisamment organisé et pouvant compter sur ses propres ressources pour se réaliser pleinement. De plus, on estime que ces communautés villageoises entretiennent des relations limitées avec les autres collectivités. Cette perception, même avec l'avènement de moyens modernes de transport, nous amène à imaginer difficile le passé de l'Isle-aux-Coudres et un réseau matrimonial de ses insulaires encore moins développé étant donné la plus grande difficulté pour ces communautés à se déplacer. Imaginons maintenant l'Isle-aux-Coudres où encore aujourd'hui il faut au traversier près de vingt minutes pour atteindre Saint-Joseph-de-la-Rive.

Certains affirment que les collectivités rurales seraient les vestiges de fronts de colonisation, que ces populations seraient restées refermées sur elles-mêmes et qu'il s'agirait là de villages dont le tissu social est demeuré replié, limité, voire confiné. VILLENEUVE et ROUFFIGNAT ont d'ailleurs fait allusion à ce *cantonnement* relationnel du milieu rural en spécifiant ce caractère de repli qui peut caractériser, à un certain niveau, la ruralité. À ces auteurs, nous devons ajouter les travaux de VERDON dont certains des propos traitent d'endogamie et d'exogamie c'est-à-dire du degré d'ouverture des relations matrimoniales en milieux ruraux¹. Un classique d'anthropologie, MINER (1985), aborde également la question des communautés rurales dans une optique de repli et contribue, d'une certaine façon, à justifier le choix du territoire à l'étude, l'Isle-aux-Coudres, comme l'archétype d'une société traditionnelle. Attitude corroborée par les médias qui véhiculent, encore aujourd'hui, une conception des milieux ruraux très fermés, solidaires dans leur malheur² ou responsables collectivement de leur réussite³.

En revanche, les relations qu'entretiennent les «ruraux» avec leur environnement sont également caractérisées par l'ouverture. Alors que certains, dont COURVILLE⁴, croient davantage que le changement constant a toujours caractérisé la trame de peuplement du Québec, d'autres, comme BLANCHARD⁵, ajoutent que les familles étaient nombreuses, que les paroisses étaient rapidement comblées et que la population devait nécessairement déborder vers l'extérieur. Des propos de ST-HILAIRE, on peut également dégager que les mouvements de populations prouvent, dans une certaine mesure, l'ouverture relationnelle des milieux ruraux. Quant à BOUCHARD, il

¹ Endogamie: mariages au sein d'une même collectivité. Exogamie: recrutement de conjoints hors de la collectivité locale.

² Georges-Hébert GERMAIN; (1997) Autopsie d'une catastrophe. Le désastre du Saguenay.

³ Normand CAZELAIS *et al.*; (1997) Palmarès: Les 20 plus beaux villages au Québec.

⁴ Serge COURVILLE; (1996) Population et territoire, p. 111.

⁵ Raoul BLANCHARD; (1960) Le Canada français, p. 118.

s'est aussi intéressé à cette question et a fait ressortir la présence de réseaux de sociabilité très développés. Ce faisant, il est, selon ROUFFIGNAT⁶, très difficile de prouver qu'une communauté rurale soit restée tout à fait un milieu clos et autarcique.

C'est justement ici qu'entre en jeu le concept d'insularité, concept primaire d'un espace⁷ aux contours qualitatifs et quantitatifs, circonscrits et distincts. Puisqu'il importe de choisir une aire d'étude qui soit représentative de cette situation, ce précédent concept se prête volontiers à ce type de délimitation spatiale. Considérant une île selon les conceptions de PÉRON⁸ et de DÉBIÉ⁹, on pourra y imputer la caractéristique d'espace source et à toutes zones «outre-mer» celles d'espace d'accueil; la juxtaposition de ces deux substrats devenant la zone de relations. Cette dernière sera d'autant plus grande que l'île sera petite. Chez DÉBIÉ, l'île, «une terre émergée» au même titre qu'un continent, c'est une surface où se superposent espace de vie, espace vécu et espace social tout en demeurant une composante à part entière de l'écoumène. Pour PÉRON cependant, même si l'île «n'est pas un isolat», il y subsiste un certain déterminisme contraignant sa pleine ouverture, mais néanmoins peu réfractaire aux échanges avec l'extérieur. Ces conceptions du milieu insulaire, encore très générales certes, suffisent à justifier l'utilisation de l'Isle-aux-Coudres comme territoire à l'étude.

En fait, les insulaires sont davantage poussés à exercer des pressions sur leur espace lorsque la variable relationnelle est limitée, c'est-à-dire lorsque les effectifs matrimoniaux sont moins nombreux. Pensons seulement aux relations de *racolage* (dans le sens de recherche de partenaire) qu'induisent les

⁶ ROUFFIGNAT; *Op. cit.*

⁷ La définition d'espace est tirée de celle qu'exprime la *forme* en géographie humaine structurale selon Gilles RITCHOT; (1997) *Notes de cours personnelles*.

⁸ Françoise PÉRON; (1993) *Des îles et des hommes, l'insularité aujourd'hui*.

aires de recrutement des conjoints. Pour y avoir droit, une île doit cependant pouvoir entretenir des contacts avec la terre ferme et, dans le cas de l'Isle-aux-Coudres, l'exemple est manifeste. Une évidence rappelée par VILLENEUVE qui écrivait que son contact direct avec le Saint-Laurent l'assujettissait à des communications par l'entremise du contrôle de la navigation¹⁰.

Maintenant, afin d'identifier correctement la juste valeur d'une ouverture relationnelle que nous supposons être une caractéristique davantage représentative de la ruralité québécoise, il faut envisager d'étudier l'historiographie de l'une de ses expressions, à savoir, dans le cas présent, le recrutement des conjoints. Pour ce faire, il importe de considérer que les relations et les contacts qu'entretiennent les habitants de notre territoire renvoient à d'autres variables comme la profession et les conditions économiques qui prévalaient entre 1741 et 1971. Il faudra nécessairement en tenir compte lors des conclusions de notre recherche.

Enfin, le problème que nous soulevons est intimement lié à l'utilisation de l'espace. C'est pourquoi l'intérêt du mémoire sera étroitement et presque exclusivement associé à la spatialisation du *racolage* [racolage entendu seulement comme synonyme au recrutement de conjoints; d'aucune façon on y fera référence autrement que pour son sens figuré] qui semble sujette aux moyens de transport mis à la disposition d'une population. Cela dit, il sera également question de vérifier si l'accès plus facile d'une communauté à un traversier affecte davantage l'aire de recrutement des conjoints qu'une population se situant en retrait de ce même moyen de transport.

⁹ Franck DEBIÉ; (1995) Géographie économique et humaine, p. 26 et p. 63.

¹⁰ VILLENEUVE; *Op. cit.*, p. 226.

Toujours d'après BOUCHARD, il demeure difficile d'interpréter sous l'angle du changement socio-culturel aussi bien les mutations du bassin matrimonial que son absence de variation. Aussi suggère-t-il de prendre davantage en considération à la fois l'intensité du bassin matrimonial, la structure spatiale de la population régionale et, bien sûr, le développement des voies de communication. En milieu insulaire, cette dernière remarque touche encore plus les alliances matrimoniales.

La capacité des individus à se déplacer a, historiquement, joué un rôle majeur dans l'atténuation des forts taux d'endogamie. Ce constat, ROUFFIGNAT l'a également introduit. S'appuyant sur la conclusion d'une étude¹¹ sur Saint-Jean-Port-Joli, l'auteur met également l'accent sur la prépondérance du transport maritime lors du recrutement d'un conjoint. Des résultats qui peuvent nous surprendre puisque la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli est sise sur le continent. C'est à ces mêmes conclusions qu'en arrivent les historiens HAMELIN et ROBY. On rapporte, selon les écrits, qu'ils auraient qualifié le fleuve Saint-Laurent de «générateur de civilisation» par rapport à la route, «phénomène local»¹² ce qui rejoint les propos du Journal de Québec¹³ qui prétendait, au milieu du XIX^{ième} siècle, que les voies de terre horribles faisaient désirer la navigation et les chemins de fer. D'autres auteurs, dont PROVENCHER, ont même qualifié le fleuve de «carrossable»¹⁴ pour appuyer l'analogie avec la route.

¹¹ En l'espace de deux siècles, les mariages exogames ont doublé à Saint-Jean-Port-Joli. On y apprend également qu'un des bassins matrimoniaux d'importance pour cette paroisse serait la municipalité des Éboulements; un constat traduisant la qualité du transport maritime entre les deux rives du Saint-Laurent à cette époque, et ce, dans un secteur où la bathymétrie révèle que les navigateurs devaient être très méfiants.

¹² Jean HAMELIN et Yves ROBY; Histoire économique du Québec, 1851-1896. p. 142.

¹³ Le Journal de Québec, 4 mai 1854.

¹⁴ Jean PROVENCHER; C'était l'hiver. La vie traditionnelle rurale dans la vallée du Saint-Laurent. p. 188.

Ces considérations sur l'importance de la navigation sur le Saint-Laurent nous ramènent maintenant à l'essentiel. Si le fleuve a pu contribuer à générer de nouveaux contacts ou tisser plus solidement les liens existants entre les différentes collectivités riveraines et insulaires, il a dû, sans commune mesure, participer à l'élargissement des aires de recrutement des conjoints. Ainsi, si cet acteur agit depuis longtemps comme responsable de l'agrandissement des bassins matrimoniaux, cette croissance n'a probablement pas pu aller au delà de l'évolution du transport maritime. Par conséquent, l'expansion des territoires de recherche de conjoints lui est étroitement liée.

La synthèse de rapports et d'études sur les pratiques matrimoniales de paroisses aux assises continentales montrent que les voies de communication font figures d'éléments de premier plan à considérer¹⁵. Pour l'Isle-aux-Coudres, cet intérêt revêt encore une plus grande importance. De faible superficie, et supportant un bassin matrimonial historiquement limité¹⁶, il est rapidement devenu essentiel de tisser des liens étroits avec la rive nord du Saint-Laurent. Autrement, une forte consanguinité dans les mariages aurait pu affecter la population. Aux Îles-de-la-Madeleine, l'Île d'Entrée reste un malheureux reflet de ce contingentement de mariages exogames liés à la faiblesse des rapports avec l'extérieur. Barrière aux projets d'immigration souvent espérés, son incontestable isolement n'est certainement pas étranger à cette situation¹⁷.

¹⁵ HAMELIN *et* ROBY; *Op. cit.*, p. 156. L'importance de la voie de communication qu'est le Saint-Laurent n'a jamais été mise en doute; les auteurs assurent que le fleuve aurait assumé les fonctions réservées à la route dans d'autres pays.

¹⁶ Voir le TABLEAU I en annexe qui affiche l'évolution des effectifs de l'Isle-aux-Coudres entre 1741 et 1971.

¹⁷ Paul HUBERT; *Les Îles-de-la-Madeleine et les Madelinots*. p. 66 et p. 70. Plusieurs paramètres sociaux, économiques et géographiques y sont d'ailleurs mis en cause pour expliquer davantage cet état de confinement. On mise surtout sur le manque d'espace pour justifier la nécessité d'ouverture qui dut suivre.

On l'a vu précédemment, certains auteurs partagent encore aujourd'hui l'opinion populaire qui considère les milieux insulaires toujours très hermétiques. Comme le nombre de résidants est nécessairement moindre qu'en ville on imagine aisément leur population nubile plus restreinte que celle des grands centres, occasionnant ainsi une certaine consanguinité dans les mariages. Or, si l'on considère *a priori* qu'une amélioration de l'efficacité du transport contribue à l'élargissement de ces horizons, on peut volontiers supposer que l'aire de recrutement des conjoints s'en est trouvée agrandie suivant en cela le rythme de l'évolution technologique dans le transport fluvial.

1.2. LES HYPOTHÈSES

Nous soumettons donc une première hypothèse de recherche: *l'expansion de l'aire de recrutement des conjoints, en milieu insulaire quasi fermé, serait conséquente à une saturation de mariages endogames à laquelle il faut nécessairement ajouter une amélioration dans l'efficacité des possibilités d'évasion*¹⁸. Cette présente hypothèse permettra d'évaluer comment, en milieux ruraux, l'évolution des moyens de transport permet de faire fluctuer l'aire de *racolage* d'une population aux prises avec une pénurie de conjoints ou du moins un certain déséquilibre. Même si une population peut difficilement contrôler le manque de conjoints disponibles elle peut néanmoins manifester, par le biais du contrôle de sa mobilité, une tendance à l'épanouissement de son aire de recrutement.

Cependant, comme la dimension temporelle du mémoire couvrira 230 années d'histoire de la population de l'Isle-aux-Coudres (1741-1971) et que, durant

cette période, on a assisté à la naissance de deux paroisses distinctes, paroisses aux cadres socio-géographiques fort différents, nous proposons une deuxième hypothèse visant l'évaluation du comportement de chacune d'elles. Nous estimons donc que *l'héritage d'un long passé socioculturel, en milieu essentiellement rural (Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres, 1741), pousserait davantage les acteurs d'un paysage à déborder les frontières relatives aux critères d'insularité qu'une population, plus récente celle-là (Saint-Bernard-de-l'Isle-aux-Coudres, 1929¹⁹), se trouvant à proximité des moyens d'évasion pour le choix d'un conjoint*. C'est donc sur un principe de proximité que repose essentiellement cette seconde hypothèse. La proximité du transport maritime est en soi une raison suffisante pour favoriser cette alternative au recrutement endogame.

Voilà donc comment nous abordons le sujet. Peut-être que les relations de cause à effet que sous-tendent les hypothèses peuvent en faire sourciller. On doit cependant admettre qu'elles forment le résultat d'un consensus de personnes impliquées dans la problématique. Ce sont des gens de tous âges qui nous ont partagé leur opinion sur le sujet. Il n'était donc pas question de taire leur appréciation de la réalité d'autant plus qu'ils ont vraisemblablement vécu les conséquences de cette insularité.

¹⁸ Évasion: concept lié au contrôle politique de la mobilité et davantage défini dans une autre section.

¹⁹ Lors de l'ouverture des registres pour cette paroisse, l'emprise du clergé sur la conception et la signification du mariage était en baisse. Dans Charlevoix, fin 1800 et début 1900, on valorisait encore les mariages doubles ou triples entre les familles. Cette chute du pouvoir de l'Église, dans le choix du conjoint, influençait-elle l'agrandissement de l'aire de recrutement? Pour ce, voir Gérard BOUCHARD et M. DE BRAEKELEER; (1991) Histoire d'un génôme, p. 139.

1.3. CRITIQUE ET MÉTHODOLOGIE

Aux informations tirées des données agrégées des recensements canadiens et celles recueillies à la suite de lectures effectuées, une autre source, essentielle celle-là, a été utilisée pour la réalisation de cette étude. En effet, la consultation des registres paroissiaux s'est avérée un élément essentiel et privilégié d'informations. Ces registres, tenant lieu d'état civil tout autant que religieux sont d'une grande fiabilité même s'ils souffrent de quelques lacunes inhérentes à leur transcription manuscrite par les curés et aux interprétations statistiques que nous en avons faites.

Par ailleurs, le traitement de séries statistiques émanant d'une collectivité dont les effectifs sont restreints peut conduire à l'amplification de certains traits. C'est donc avec une certaine réserve qu'il faudra les interpréter.

1.3.1 UNE POPULATION HOMOGENÈME

Comme la population de Charlevoix est, de façon générale, catholique et francophone à plus de 99%, du moins depuis le milieu du dix-neuvième siècle²⁰, on peut, sans risque de se tromper, affirmer que ce qui pourrait constituer un biais à l'interprétation matrimoniale de cette collectivité est ici écarté d'emblée; la population de l'Isle-aux-Coudres reflétant ce niveau de religiosité avec autant, sinon plus de conviction. Cette précision s'adresse aux plus pointilleux qui oseraient prétendre que les sources privilégiées ne sont pas représentatives de la population.

²⁰ Michel GUÉRIN (1988); *Peuplement et dynamique démographique de Charlevoix des origines à aujourd'hui*. p. 44.

1.3.2. DES REGISTRES ÉPURÉS

L'observation des registres nous a permis de constater certaines particularités pouvant fausser les données et nous avons dû les éliminer. Du nombre, soulignons l'exemption des mariages impliquant une précédente noce de la conjointe à un veuf ou à un autre célibataire (N:56, 4,2%). À ce nombre, nous devons ajouter les noces célébrées entre une célibataire de l'Isle-aux-Coudres et un veuf (N:79, 5,9%). Les statistiques utilisées pour l'analyse du recrutement de conjoints se rapportent donc aux célibataires seulement. Elles sont résumées sous forme d'un tableau à la fin du précédent chapitre.

Ces exclusions furent nécessaires pour éviter une comparaison entre l'étude du mariage des célibataires et celui des veuves, lequel est susceptible d'obéir à un patron de recrutement fort différent. Ce dernier ne sera traité que de façon superficielle dans ce travail, les effectifs à considérés étant insuffisants. Il a été tout aussi nécessaire d'extraire des registres paroissiaux les mariages unissant une conjointe célibataire dont la paroisse de résidence était autre que celles de l'Isle-aux-Coudres (N:169, 12,4%). Les résultats obtenus par cette mesure permettent d'assurer à l'objet d'étude une précision additionnelle.

Exclure des registres les mariages célébrés entre un conjoint de l'île et une conjointe de l'extérieur pourrait en choquer certains. D'autres diront que le modèle de nuptialité étudié ne pourra être représentatif de la population totale de l'Isle-aux-Coudres et en cela ils pourraient avoir entièrement raison. Mais comme la convenance habituelle du mariage favorise la célébration de l'union dans la paroisse de la femme, comment arriver à rejoindre l'ensemble de la population? Seul un recensement planétaire des registres assurerait la présence de tous les mariages impliquant l'une ou l'autre des personnes résidant à l'île. Travail énorme à réaliser mais quasi impossible notamment

dans le cadre d'une thèse de maîtrise. Il faudrait pour ce faire prendre tous les registres paroissiaux et vérifier un à un les hommes pour voir s'ils se sont mariés. Si oui, à quel endroit? Avec qui? D'où venait son épouse? Était-elle célibataire ou mariée? Tenant compte d'une telle problématique, nous éviterons toute généralisation aux conclusions de ce mémoire.

Finalement, c'est seulement 1189 mariages qui feront l'objet d'un intérêt particulier pour la recherche, soit les premières unions impliquant une conjointe de l'Isle-aux-Coudres aux célibataires de toutes origines (N:1189, 88,9%). Ce nombre correspond donc à 77,8% de l'ensemble des registres paroissiaux de l'île. Le tableau de la page suivante résume cette distribution matrimoniale observée dans les registres paroissiaux de l'Isle-aux-Coudres.

Ajoutons également que la paroisse d'origine des époux ne fait pas spécifiquement l'objet d'une inscription manuscrite dans les registres. Bien souvent, nous n'avons pu que difficilement retracer leur provenance. C'est ainsi que nous nous sommes servis de la résidence des parents du marié pour déterminer l'origine du conjoint. Malheureusement cependant, et c'est sûrement attribuable à un manque de rigueur, certains curés n'ont pas cru bon inscrire au registre la paroisse d'origine du marié lorsque ce dernier provenait de l'Isle-aux-Coudres. Cette particularité varie selon les curés qui se sont succédés au cours de l'histoire de l'île. Quelques fois nous pouvons apprécier le travail d'un homme soucieux des détails mais il arrive aussi parfois qu'on constate la rapidité avec laquelle un autre pouvait enregistrer les mariages dans les registres. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les curés dont la plume fut abondante, méticuleuse et, nous le pensons, rigoureusement exacte.

TABLEAU 1A

**DISTRIBUTION DES MARIAGES
SUIVANT L'ÉTAT MATRIMONIAL DES ÉPOUX
ISLE-AUX-COUDRES, 1741-1971**

Type de mariage	Paroisse de résidence de la conjointe					
	Isle-aux-Coudres		Extérieur		Total	
	N.a.	%	N.a.	%	N.a.	%
2 C ^a	1189	87.5	169	12.4	1359	88.9
1 C + 1 Vv	31	93.9	2	6.1	33	2.2
1 C + 1 Vf	79	75.2	26	24.8	105	6.9
1 Vf + 1 Vv ^b	25	80.6	6	19.4	31	2.0
Total	1324	86.6	203	13.3	1528	100^c

^a C = célibataire

^b Vf = veuf; Vv = veuve

^c Les totaux ne sont pas nécessairement égaux à la somme des parties.

Puisqu'il nous est permis de croire que l'absence de mention d'une paroisse de résidence du conjoint et de ses parents présupposait de leur présence au sein de la collectivité, nous leur avons attribué l'Isle-aux-Coudres comme lieu de résidence. Éliminer complètement ces unions (N:38, 3,2%) aurait grandement affecté les conclusions possibles sur les 60 premières années d'enregistrement, années où les données incomplètes sont omniprésentes.

De même, lorsqu'il sera question d'étudier les différences entre les deux paroisses de l'Isle-aux-Coudres, soit à partir de 1929, les mêmes règles ont été appliquées. Quand un mariage n'indiquait pas la paroisse de résidence du conjoint ni celle de ses parents, nous avons une fois de plus considéré qu'il provenait de la paroisse où fut célébrée la noce. Ces précisions, certes discutables parce que parfois subjectives sont nécessaires. Il importe de les mentionner dans la mesure où une étude parallèle amènerait des conclusions comparables.

1.3.3. DES SOURCES PARFOIS IMPRÉCISES

Certaines particularités connues concernant le vécu historique de l'Isle-aux-Coudres nous sont révélées par la mémoire populaire. Cette mémoire insulaire est une source privilégiée d'informations car il arrive que les ouvrages consultés omettent certains faits. De plus certains se contredisent. Des dates ne correspondent pas. C'est le cas notamment des débuts du traversier permanent à l'île. La mémoire insulaire devient alors une source inestimable de renseignements.

1.3.4. UNE CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE

Les registres paroissiaux du Québec contiennent des renseignements personnels qui doivent être protégés. Aussi, doivent-ils être consultés et diffusés en gardant en tête cette confidentialité. Le Comité Institutionnel de Déontologie de la Recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi a autorisé l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP) à fournir ces informations dans le but d'étudier les populations régionales. Ces données furent essentielles à la recherche. D'autre part, aucune corrélation malveillante n'y a été rattachée afin d'y associer quelque personne que ce soit. Le traitement de ces données ne saurait donc porter préjudice à quiconque.

Ainsi, les registres paroissiaux ont été dépouillés informatiquement et ont permis la reconstitution d'un patron de recrutement de conjoints à l'Isle-aux-Coudres. De cette reconstitution socio-historique, nous avons dégagé quelques paramètres de la nuptialité et les avons confronté à la pérennité du transport maritime entre l'île et la côte.

1.3.5. LA MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

Une fois l'ensemble des registres dépouillés, nous avons choisi de les regrouper par décennies. De cette façon, le nombre d'unions étudiées restait davantage représentatif de chacune des époques. Néanmoins, comme entre 1741 et 1770 peu de mariages ont été célébrés, il faudra éviter de trop généraliser les tendances observées pour cette période.

L'analyse des résultats par périodes de 50 ans a également été réalisée. Cependant, les conclusions obtenues n'ont démontré qu'aucune tendance particulière au recrutement n'était observable. Tout au plus avons-nous relevé un niveau d'exogamie plus élevé lors des cinquante premières années de la colonisation de l'île.

TABLEAU 1B

ENDOGAMIE / EXOGAMIE ISLE-AUX-COUDRES 1741-1971
DIVISION 50 ANS

PÉRIODE	ENDOGAMIE	EXOGAMIE
1741-1800	69,87%	30,13%
1801-1850	80,95%	19,05%
1851-1900	88,80%	11,20%
1901-1950	87,26%	12,74%
1951-1971	80,79%	19,21%
MOYENNE	83,10%	16,90%

Le tableau précédent démontrait clairement l'intérêt de favoriser la division décennale des actes de mariage. Il prouve non seulement la faiblesse de l'interprétation des données recueillies mais surtout la difficulté d'y accoler l'évolution du transport maritime entre l'Isle-aux-Coudres et la rive nord du Saint-Laurent.

1.3.6. DES TRAITEMENTS CARTOGRAPHIQUES SBTILS

De nombreux chercheurs compilent de façon statistique les données recueillies et les reproduisent sous forme de représentation cartographique. On peut parfois douter de leur interprétation mais on doit toutefois porter une attention plus particulière aux traitements réalisés à l'aide de ces statistiques. C'est une

mesure que nous avons choisie de prendre et qui nous a permis d'arriver à des constatations intéressantes.

Ainsi plusieurs détails furent relevés. Du nombre, nous avons pris soin de sélectionner une échelle cartographique adéquate qui tenait compte du territoire étudié car opter pour une région trop vaste n'aurait pas permis de réaliser dans quelle mesure les pratiques exogames à l'Isle-aux-Coudres étaient limitées alors que trop restreinte, cette même région ne mentionnerait pas la plupart des paroisses d'où pourraient parvenir de futurs conjoints pour les femmes célibataires de l'île. Malgré cela, le territoire retenu ne couvre pas l'ensemble des paroisses d'origine du premier conjoint des femmes célibataires de l'île. L'énumération complète de cette liste se trouve en annexe.

Parallèlement, il nous fallait décider d'une échelle identique pour chacune des cartes afin de permettre des superpositions. Sachant qu'on assisterait à une distorsion statistique créée par une endogamie insulaire très marquée, il fut nécessaire d'adapter l'échelle à ce phénomène autrement l'image cartographique du recrutement de conjoints serait représentée par de minuscules points de couleur disposés autour d'une immense tache de couleur sur l'Isle-aux-Coudres et qui l'aurait fait disparaître complètement.

À cette fin, nous avons volontairement omis des cartes la présence des conjoints recrutés sur l'île. Le résultat est manifeste. On peut davantage apprécier l'origine des conjoints provenant de l'extérieur.

Procédant ainsi nous constatons rapidement que la région de Charlevoix fut de loin la région préférée des femmes célibataires de l'île dans le choix d'un conjoint provenant de l'extérieur de l'île. De plus, en rétablissant l'échelle de

la légende et en optant pour une graduation exponentielle concernant les cartes couvrant plus d'une décennie nous arrivons au même résultat. La région de Charlevoix demeure celle qui est la plus visible ce qui rend l'interprétation encore plus intéressante.

1.4. LES CONCEPTS

Afin de bien comprendre les propos de la recherche, quelques concepts ou termes spécifiques ont été utilisés pour rendre compte de l'objet d'étude. Voici d'ailleurs quelques-unes des définitions s'y rattachant.

ÉVASION: correspond aux trajectoires de mobilité favorisées et facilitées par l'ensemble des moyens de transport, par les possibilités d'ouverture et par les conditions techniques mis à la disposition des acteurs d'un paysage pour passer d'un espace-source (lieu de résidence) à un espace-but (espace d'accueil extérieur à l'espace matrimonial). Dans ces conditions, le travail, les conditions économiques, les pressions sociales, familiales, religieuses, etc. traduisent dans le paysage les trajectoires d'*évasion*.

BASSIN MATRIMONIAL: Pour la personne en quête d'un conjoint, le bassin matrimonial correspond à la somme des individus nubiles et disponibles au mariage (célibataires ou veufs) avec qui cette même personne aurait pu entretenir de brefs et/ou d'étroits rapports, et pour qui, le cas échéant, l'un de ces rapports serait suffisamment intéressant pour déboucher sur un mariage. Autres conditions essentielles au bassin matrimonial d'un individu: la nécessité d'un partenaire de sexe différent de la personne en recherche de conjoint et l'obligation morale d'exclure les proches niveaux de consanguinité.

On doit aussi omettre du bassin matrimonial le recrutement à l'intérieur des interdits religieux. Dans l'espace, le bassin matrimonial se fond dans l'espace social de l'individu.

AIRES DE RECRUTEMENT DES CONJOINTS: L'étude des phénomènes matrimoniaux d'une communauté implique une analyse spatiale de son modèle de nuptialité; un modèle qui s'appuie notamment sur la mobilité individuelle des aspirants au mariage. De cette remarque on peut conclure en une perpétuelle mouvance du bassin matrimonial puisqu'une fois marié un individu s'en soustrait. Attendu donc que l'aire de recrutement des conjoints rejoint l'étude des voies de communication dans son intensité (transport développé ou limité) et sa durée (saisonnier ou en continu), elle demeure un espace circonscrivant un bassin matrimonial. Cette même aire est ainsi fortement polarisée par un centre de paroisse qui fournit la majorité des effectifs matrimoniaux ainsi que par de nombreuses ramifications qui témoignent de la densité de son réseau de transport environnant; lequel donne de nouvelles occasions d'effectuer des contacts.

ENDOGAMIE / EXOGAMIE: État socio-géographique d'un mariage conformément à la paroisse de naissance (d'origine) ou de résidence des conjoints. Déjà, il est important de préciser que l'endogamie ne fait absolument pas référence à la consanguinité d'un mariage; il s'agit plutôt d'une alliance entre deux individus habitant une même paroisse (l'échelle peut varier d'un auteur à l'autre; on peut parler d'endogamie paroissiale, d'endogamie régionale, etc.). Par opposition, l'exogamie traite d'unions où les conjoints ne proviennent pas de la même municipalité. À l'instar des statistiques reconnues, les forts taux d'endogamie sont généralement enregistrés au sein des paroisses où le bassin matrimonial compte un bon

nombre d'effectifs et, inversement, on enregistre des taux élevés d'exogamie où ce même bassin matrimonial est plus limité.

Sur des assises solides, les données sur lesquelles notre recherche s'appuie prendra tout son sens. Certains diront encore une fois qu'il existe un biais dans l'interprétation du recrutement de «conjoints» seulement. En soi, ils auront raison et il est plus que probable que l'on généralise à une population toute entière le modèle de recrutement à partir d'une catégorie de personnes seulement qui, dans notre étude, réfère au sexe féminin.

Aussi, en spécifiant de prime abord nos intentions avant même l'interprétation des données, on permet au lecteur de baser sa propre étude du comportement matrimonial sur nos critères et de tirer ses propres conclusions. Même si le cadre conceptuel et méthodologique ne plaira pas à tous, il reprend en grande partie celui de plusieurs chercheurs de sorte que nous jugeons valables les interprétations qui en découlent.

CHAPITRE 2

2. L'ISLE-AUX-COUDRES: DE TERRE ET DE MER

2.1. L'ÉCOLOGIE DU PEUPEMENT

Avant d'aborder les processus régissant le recrutement de conjoints à l'Isle-aux-Coudres, il est nécessaire de présenter brièvement l'écologie de son peuplement. Connaître son histoire et les différents épisodes de sa colonisation nous permettra de mieux comprendre sa structure sociale et quelques-uns des paramètres qui l'ont façonnée. La vie de société, la structure démographique mais aussi l'économie d'une paroisse témoignent abondamment de l'évolution d'une communauté. Elles sont d'intéressants reflets de son fonctionnement matrimonial.

Afin de rendre compte de l'écologie de peuplement propre à chacune des collectivités, différents indices sont très utiles. Parmi eux, notons la vitesse d'attribution des terres qui les rendent non disponibles à d'autres qui pourraient se montrer intéressés, l'accroissement rapide de la population, le seuil de saturation des terres agricoles et l'auto-subsistance insulaire. À leur façon, ils informent de la dynamique animant la communauté. Ils supportent également la définition du profil socio-économique général d'une population; élément d'un grand intérêt pour une étude dont le but est de dépeindre en partie son modèle de nuptialité.

Aux nombreux auteurs qui ont fourni une abondante documentation et d'intéressantes observations: MARTIN¹, TREMBLAY², DE KONINCK³, LANGEVIN, PHILIPPE⁴ et GOMILA, nous avons pris soin d'ajouter nos propres observations. Il sera ainsi plus facile de comprendre le dynamisme interne d'une collectivité associée à une structure démographique particulière et les mouvements de population comme ceux dessinés par le recrutement de conjoints.

La méthode employée pour cette démarche d'analyse écologique du peuplement à l'Isle-aux-Coudres conjugue donc notre propre analyse à celles des précédents auteurs. En substance, elle reprend les trois grandes étapes de l'évolution démographique telles que suggérées par MARTIN⁵ et reconnues par ses pairs. Elle est néanmoins mise à jour par l'ajout d'informations supplémentaires. Comme les travaux de MARTIN remontent aux années 50, la quatrième étape de colonisation de l'île proposée sera fondée sur les propos de PHILIPPE et GOMILA en 1971. Mentionnons que la somme importante d'informations publiées par MARTIN a grandement simplifié ce travail de reconstitution historique. S'appuyant sur ses propos, il nous a été plus facile de dresser un portrait socio-économique de l'île.

¹ Yves MARTIN (1957); *L'Isle-aux-Coudres: Population et Économie*.

² Marc-Adélar TREMBLAY (1995); *La construction de l'anthropologie québécoise: mélanges offerts à Marc-Adélar Tremblay*.

³ Rodolphe DE KONINCK *et* Jean LANGEVIN (1974); *La pérennité des peuplements laurentiens: le cas de l'Île Saint-Ignace et de l'Île Dupas*.

⁴ Pierre PHILIPPE *et* Jacques GOMILA (1971); *Structure de population et mariages consanguins à l'Isle-aux-Coudres (Québec)*.

⁵ MARTIN; *Op., cit.*

2.1.1. L'ISLE-AUX-COUDRES: 1728-1790

La phase I du peuplement de l'Isle-aux-Coudres⁶ a pris deux tangentes bien distinctes. Une première avenue axée sur l'immigration jusqu'en 1765 et une seconde marquée par l'accroissement naturel pendant plus de 100 ans. Une évolution qui s'est soldée par un accroissement très rapide de la population, faisant passer de 17 les insulaires présents sur l'île en 1738 à un peu plus de 700 en 1870.

C'est durant cette même période, soit en 1790, que toute la surface de l'Isle-aux-Coudres fut concédée avec pour conséquence un ralentissement marqué de son rythme d'accroissement démographique. Autre répercussion probable à la presque impossibilité d'obtenir des terres fut l'émigration soutenue des générations suivantes. «L'idée d'édifier une économie autarcique et de vivre en circuit fermé sur l'île s'éteignait d'elle-même» selon MARTIN. L'intérêt de développer des liens avec la rive nord par le biais d'un meilleur contrôle de la navigation allait progressivement transformer la vie d'«isolat» des insulaires. Un bouleversement qui, assurément, aurait des répercussions sur le modèle de nuptialité prévalant jusque là.

L'analyse du rapport de masculinité est aussi un bon indicateur de croissance des mariages exogames. Quand il est inférieur à 1000‰, ce rapport prévient d'un contingentement des effectifs masculins dans un bassin matrimonial.

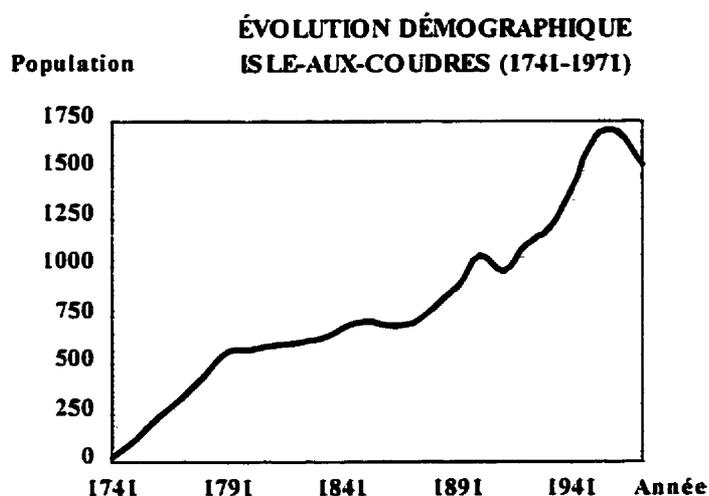
⁶ De nombreuses statistiques numériques sont proposées par MARTIN: des taux de croissance, de mortalité, de natalité, etc. Il ne s'agit pas d'une omission de notre part si nous ne les avons pas affichées dans le texte, notre intérêt s'orientait davantage sur l'établissement d'un portrait socio-économique global de l'évolution de la population de l'Isle-aux-Coudres. Nous avons considéré pour authentiques et suffisants les chiffres fournis par l'auteur. En annexe, on pourra consulter l'ensemble de ces données sous forme de tableau.

Dans ces conditions, il demeure difficile pour une femme de trouver un mari dans sa paroisse.

Jusqu'en 1790, le rapport de masculinité à l'Isle-aux-Coudres n'indique pas de déséquilibre marqué. Au mieux, il est à l'avantage des femmes car la présence accrue de cultivateurs venus s'approprier les terres encore disponibles leur rend plus facile le recrutement d'un conjoint.

GRAPHIQUE 2A

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ISLE-AUX-COUDRES 1741-1971



SOURCES: Données agrégées en provenance du CIEQ,
Laboratoire de géographie-historique de l'Université
Laval; MARTIN; DE KONINCK *et* LANGEVIN;
Recensement 1871; MAILLOUX.

Un autre des indices retenus pour retracer l'évolution de la population de l'Isle-aux-Coudres repose sur le dénombrement des patronymes. Il s'agit d'une information généralement précise permettant de mieux saisir le processus du recrutement de conjoints qui sera abordé plus loin. Ce n'est certes pas suffisant pour appuyer l'établissement complet du profil socio-économique de l'île mais assez efficace, et surtout très simple, pour démontrer le caractère endogame de ses pratiques matrimoniales. Ce travail rend également plus facile la visualisation de la structure sociale du milieu. Comment? La présence quasi stagnante d'un même nombre de patronymes dans une collectivité suggère bien souvent des pratiques matrimoniales endogames. À l'inverse, un accroissement marqué du nombre de patronymes symbolise un milieu plus ouvert, là où les pratiques exogames se font de manière plus aisée.

TABLEAU 2B⁷

PATRONYMES À L'ISLE-AUX-COUDRES EN 1762			
Patronymes	Nombre de familles	Patronymes	Nombre de familles
Tremblay	7	Desgagnés	1
Savard	5	Desmeules	1
Desbiens	4	Dufour	1
Bouchar	3	Godreau	1
Harvey	3	Lagué	1
Bergeron	1	Lajoie	1
Bilodeau	1	Lavoie	1
Boivin	1	Marier	1
Boucher	1	Martel	1
Bouliane	1	Perron	1
Brisson	1	Thérien	1
Dallaire	1		
Nombre total de patronymes			23
Nombre total de ménages			40

SOURCE: D'après les informations tirées de Yves MARTIN.

Le précédent tableau annonce clairement une grande homogénéité de la population de l'Isle-aux-Coudres. On remarque que les cinq principaux patronymes regroupaient, à l'époque, 55,0% des ménages. Si nous comparons ces données avec le tableau des patronymes de 1868, nous observons une concentration remarquable. Les six principaux patronymes qui rassemblent 70,0% des ménages en 1868 en assumaient déjà 40,0% en 1762. Ces chiffres, très significatifs d'une évolution fortement endogame, sont très précieux pour notre étude dans la mesure où ils définissent l'Isle-aux-Coudres comme une communauté qui se distingue par son caractère fermé.

⁷ Les précisions suivantes sont valables pour chacun des tableaux de patronymes. Si le recensement a fait état de plus d'un patronyme homophone, son entrée dans le tableau y figure selon son écriture la plus courante actuellement. Exemple: Deganié, Degagnié, Deganier correspondent à Desgagnés. Ainsi, selon la période observée, Leclerc a pu se transformer en Leclair et Laforest en Laforêt. Cette pratique a été jugée nécessaire pour l'uniformisation des tableaux et la simplification de l'étude.

TABLEAU 2C

PATRONYMES À L'ISLE-AUX-COUDRES EN 1868			
Patronymes	Nombre de familles	Patronymes	Nombre de familles
Tremblay	14	Mailloux	2
Desgagnés	12	Dallaire	1
Dufour	7	Desmeules	1
Bouchard	6	Laforêt	1
Harvey	5	Lajoie	1
Perron	5	Martel	1
Boudreault	3	Pedneault	1
Bergeron	2		
Desbiens	2		
Gagnon	2		
Lapointe	2		
Leclerc	2		
Nombre total de patronymes			19
Nombre total de ménages			70

SOURCE: D'après les informations tirées de Yves MARTIN.

2.1.2. L'ISLE-AUX-COUDRES: 1790-1870

Pour la période de 1790 à 1870, la plupart des informations recueillies évoquent une stabilité démographique et une stagnation économique car malgré un taux avantageux d'accroissement naturel de sa population, l'Isle-aux-Coudres palliait par un exode forcé son surplus d'habitants afin de maintenir la précarité de son équilibre ressources-population. Le bilan migratoire de l'île affiche pour cette période un bilan négatif remarquable (voir en annexe le tableau qui s'y rapporte). De manière générale, la population continue malgré tout de croître. «On peut caractériser d'un mot le

mode de vie des habitants de l'Isle-aux-Coudres pour cette période: formant une population homogène, forcément repliée sur elle-même de par sa situation géographique, les insulaires maintinrent un mode de vie strictement communautaire.»⁸

2.1.3. L'ISLE-AUX-COUDRES: 1870-1961

Pour une seconde fois depuis sa colonisation, la courbe démographique croît rapidement pendant la période 1870-1961 à l'Isle-aux-Coudres. Même si les ressources semblaient avoir limité l'accroissement de la population lors de la précédente phase de peuplement, des changements au sein des pratiques agricoles des insulaires permirent l'implantation permanente de nouveaux résidents. Les cultivateurs réorientèrent leur agriculture, de la culture des céréales à celle de la pomme de terre, plus profitable. À la même époque, les vergers s'agrandirent par la plantation d'une considérable quantité de nouveaux pommiers. On profita également des effets bénéfiques de la mécanisation agricole⁹ pour augmenter substantiellement la production.

Pendant cette même période, on observe une légère baisse de population (1901-1910) attribuable non pas à une diminution du nombre des naissances mais plutôt à un bilan migratoire fortement négatif. Le taux de croissance annuel moyen enregistré lors de cette décennie est alors de -0,7. Les années suivantes marquèrent un frein à cet exode massif des insulaires; le nombre croissant des naissances sur l'île dépassant largement l'un des plus faible bilan migratoire observé.

⁸ MARTIN; *Op. cit.*, p. 178

⁹ Selon MARTIN, en 1954 plus du tiers des cultivateurs possédaient un tracteur. *Op. cit.*, p. 190.

Par ailleurs, il semblerait que les pratiques matrimoniales endogames dominaient encore le patron de recrutement de conjoints comme en témoignent les tableaux des patronymes de 1871 et 1954. Les huit principaux patronymes recensés en 1871 représentaient 79,4% des ménages alors qu'en 1954 ces mêmes noms en rassemblaient toujours 78,6%. Deux siècles auparavant, en 1762, cette proportion n'était que de 40%. Cette dernière affirmation est toutefois faussée par des occurrences uniques de patronymes et un faible nombre de ménages.

De 1870 à 1961, à la croissance démographique s'associent des rapports de masculinité supérieurs à 1000‰, avec une pointe de 1150‰ enregistrée pour la décennie de 1940.

TABLEAU 2D

PATRONYMES À L'ISLE-AUX-COUDRES EN 1871			
Patronymes	Nombre de familles	Patronymes	Nombre de familles
Tremblay	24	Pedneau	2
Desgagnés	19	Lajoie	2
Dufour	14	Mailloux	2
Harvey	12	Boily	1
Bouchard	11	Dallaire	1
Boudreau	8	Desmeules	1
Leclaire	6	Gastonguay	1
Perron	6	Laforest	1
Gagnon	5	Pelletier	1
Bergeron	4		
Lapointe	3		
Desbiens	2		
Nombre total de patronymes			21
Nombre total de ménages			126

SOURCE: Recensement de 1871.

TABLEAU 2E

PATRONYMES À L'ISLE-AUX-COUDRES EN 1954			
Patronymes	Nombre de familles	Patronymes	Nombre de familles
Dufour	62	Gastonguay	5
Harvey	45	Mailloux	5
Desgagnés	23	Leclerc	2
Tremblay	23	Aubé	1
Bouchard	21	Boivin	1
Perron	14	Desbiens	1
Boudreault	12	Laforêt	1
Pedneault	12	Lapierre	1
Gagnon	8	Matte	1
Lajoie	7		
Bergeron	6		
Desmeules	6		
Nombre total de patronymes			21
Nombre total de ménages			257

SOURCE: D'après les informations tirées de Yves MARTIN.

Le nombre de ménages croît donc rapidement pour cette période mais la liste des patronymes demeure relativement la même. Bien que quelques-uns disparaissent ou que d'autres s'ajoutent, le nombre est trop faible pour ébranler la forte endogamie présente sur l'île, pratique matrimoniale très solidement ancrée dans le milieu.

Au plan économique, un essor nouveau s'installe sur l'île et il coïncide avec le début officiel de la navigation.¹⁰ C'est également durant cette période, soit avant 1915, qu'un premier traversier dessert officiellement les insulaires qui

¹⁰ Pierre PHILIPPE (1973); Analyse statistique des intervalles protogénésiques et intergénéésiques à l'Isle-aux-Coudres: Étude de démographie historique. p. 83.

devront cependant attendre jusqu'en 1959¹¹ pour que le lien maritime qui les unit au continent ne soit plus réservé à la saison estivale. 1959 devient une année charnière pour la libre circulation entre l'île et la côte car jusque là, en hiver, le lien était maintenu par des barques personnelles (canot à glace) auxquelles s'est ajouté le transport par avion¹². Pendant plusieurs années le canot à glace a joué un rôle très important car il était le seul moyen de transport en hiver entre l'île et Saint-Joseph-de-la-Rive ou Baie-Saint-Paul. On note pendant la même période quelques embarcations qui font la navette entre l'île et la côte sans toutefois concurrencer les quelques barques personnelles qui font du va-et-vient entre l'île et Saint-Joseph-de-la-Rive ou Baie-Saint-Paul. MARTIN souligne la présence d'une petite chaloupe qui transite marchandises et passagers vers Baie-Saint-Paul deux ou trois fois par semaine, moyen de transport encore présent en 1954 toujours selon l'auteur.

2.1.4. L'ISLE-AUX-COUDRES: 1961-1971

Cette courte période de dix ans fait état d'une émigration massive des jeunes insulaires, «une amorce de déclin ou de stabilité précaire de la socio-économie de l'Isle-aux-Coudres» selon PHILIPPE et GOMILA (p. 708). On peut affirmer

¹¹ Suivant certains propos des insulaires et plusieurs références bibliographiques, cette date ne semble pas faire l'unanimité. Aussi, apprenons-nous que c'est la MARJOLAINE, premier traversier toutes saisons à l'Isle-aux-Coudres, qui aurait pris du service l'hiver cette année là. Cette information, bien qu'à maintes reprises vérifiée, ne peut-être certifiée avec précision. En fait, toutes les sources conviennent du nom du navire mais de la date de sa mise en fonction on ne s'entend pas. On dénombre trois instants distincts pour son inauguration: 1953, 1958 et 1959. Parions sur la mémoire des insulaires et considérons pour véritable année de mise en service de la MARJOLAINE l'année 1959. Les années 1953 et 1958 ne peuvent être retenues car en 1958 le Mont-Laurier assurait encore la traversée entre Saint-Joseph-de-la-Rive et l'Isle-aux-Coudres. Le livre de bord du capitaine Léopold Perron est là pour nous le confirmer.

¹² Gérard MATTE (1996); Un médecin se raconte. Vivre à l'Isle-aux-Coudres (1950-1985). p. 21. De 1949 à 1959, un avion effectuait sur demande express avec un horaire fort variable, en réalité au gré de la température, le trajet entre l'Isle-aux-Coudres et Baie-Saint-Paul.

sans se tromper que c'est pendant ces années que les plus grands changements au sein des pratiques matrimoniales seront observés. Dorénavant, les mariages endogames et exogames se partageront un bassin matrimonial encore plus vaste, conséquence d'une amélioration marquée dans les voies de communication¹³ sur le Saint-Laurent et d'un raffinement du réseau de transport sur la rive nord.

De 1961 à 1971, alors que la population décroît de façon significative, le rapport de masculinité chute également. En 1971, il se retrouve légèrement supérieur au parfait équilibre hommes-femmes (1060‰).

2.2. LA NAVIGATION

2.2.1. DE CULTIVATEURS À NAVIGATEURS

Contrairement à ce qu'on pourrait penser relativement au caractère insulaire des îles, à l'Isle-aux-Coudres ce n'est que tardivement que l'on opta pour la navigation. Pendant très longtemps, l'économie de l'île reposa principalement sur l'agriculture. Quelques métiers connexes à l'agriculture complétaient le profil des travailleurs qui assuraient l'autarcie de l'île. Puis, progressivement, avec la rareté de plus en plus évidente des sols arables, son profil socio-économique s'en trouva quelque peu modifié. En réponse à cette pénurie de terres, le cabotage sur le Saint-Laurent offrait aux insulaires une solution à une situation devenue problématique.

¹³ Voir le chapitre traitant de la navigation.

L'engouement pour la navigation à l'Isle-aux-Coudres changea donc le portrait des métiers de cette collectivité. Le nombre toujours décroissant de cultivateurs fut alors contrebalancé par celui de navigateurs toujours grandissant. Cet équilibre resta continuellement maintenu. On s'occupait à d'autres emplois sur l'île, mais la liste est relativement courte. En 1871, seulement 5 types de professions supplémentaires étaient répertoriés auprès des chefs de famille: 2 marchands, 2 forgerons, 1 meunier, 1 menuisier, 1 institutrice. De plus, 2 prêtres exerçaient leur Ministère sur l'île.

TABLEAU 2F¹⁴

NOMBRE DE CULTIVATEURS À L'ISLE-AUX-COUDRES (1765-1954)	
Date	Fréq. relative
1765	97,6%
1831	90,8%
1871	87,2%
1910	68,2%
1945	55,3%
1950	
1954	39,5%

TABLEAU 2G

NOMBRE DE NAVIGATEURS À L'ISLE-AUX-COUDRES (1765-1954)	
Date ^a	Fréq. relative
1765	
1831	
1871	3,2%
1910	5,8%
1945	14,3%
1950	33,3%
1954	23,6%

^a La fréquence relative du nombre de navigateurs à l'Isle-aux-Coudres pour les années 1910 et 1945 a été obtenue à l'aide des professions déclarées dans le registre de mariage. Comme ces derniers ne tiennent compte que d'une partie de la population, ce ne sont pas des chiffres précis mais de bons indicateurs de croissance.

SOURCES: Données agrégées en provenance de MARTIN; DE KONINCK *et* LANGEVIN; Recensement 1871; MAILLOUX; MATTE; PHILIPPE *et* GOMILA; CIEQ, Laboratoire de géographie-historique de l'Université Laval.

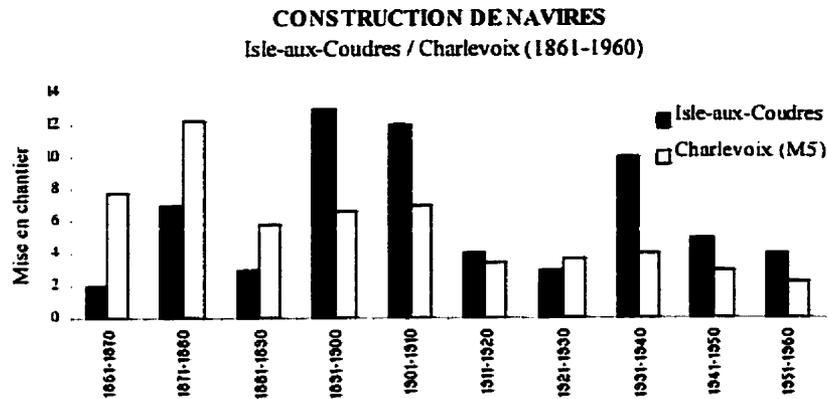
¹⁴ Les précisions suivantes valent à la fois pour les tableaux 5 et 6. Les données fournies sont précises mais non-exclusives, certaines personnes n'ont pas toujours déclaré leur profession. Il arrive que les pourcentages affichés tiennent compte du rapport: chefs de familles cultivateurs / nombre total de chefs de familles ou du rapport: cultivateurs / population totale. Dans la plupart des cas, la marge d'erreur n'excède pas 1,5% et n'ont pas d'incidence sur les interprétations possibles.

Comme nous l'énoncions précédemment, l'Isle-aux-Coudres n'a pas été à l'avant-garde même en sa qualité d'insulaire pour apprivoiser le fleuve. La construction de navires n'y débute qu'en 1863¹⁵ et n'atteint sa pleine croissance qu'à l'aube du vingtième siècle. Or, la navigation dans Charlevoix avait déjà pris son élan plusieurs années auparavant¹⁶ et connaissait ses heures de gloire depuis 1870. La mise en chantier à l'Isle-aux-Coudres s'est cependant poursuivie jusqu'en 1959¹⁷ alors que plusieurs municipalités charlevoisiennes avaient déjà abandonné cette pratique. L'île a davantage épousé le portrait maritime de Petite-Rivière-Saint-François en matière de construction navale: en retard sur la production régionale mais se poursuivant sur une plus longue durée.

¹⁵ À l'Isle-aux-Coudres, mise en chantier de la goélette MARIE VIGILANTE.

¹⁶ À Baie-Saint-Paul, en 1849, mise en chantier de la goélette ÉTOILE.

¹⁷ À l'Isle-aux-Coudres, mise en chantier de la goélette M.P. ÉMILIE.

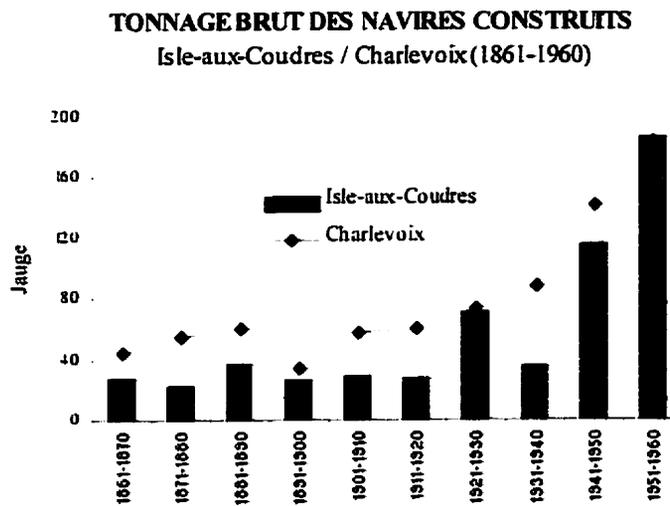
TABLEAU 2H¹⁸

SOURCE: TONDREAU; DESGAGNÉS.

D'autre part, l'étude plus approfondie des mises en chantier nous a révélé que les tonnages bruts des navires construits dans la région de Charlevoix sont demeurés constamment plus élevés que ceux baptisés à l'Isle-aux-Coudres. Les calculs effectués sur les statistiques de jaugeage des navires indiquent que l'île produisait des embarcations aux tonnages bruts de 22,38 tonnes inférieures à la moyenne régionale.

¹⁸ Dans le tableau suivant, les données compilées pour la région de Charlevoix rassemblent la moyenne des 5 municipalités (M5) produisant le plus grand nombre de navires. Outre l'Isle-aux-Coudres, il s'agit de Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, La Malbaie et Petite-Rivière-Saint-François. Les municipalités de Port-au-Persil, Saint-Fidèle, Saint-Irénée, Saint-Joseph-de-la-Rive et Saint-Siméon ont été ignorées pour la moyenne car elles affichaient une production considérablement moins élevée par rapport aux autres.

TABLEAU 2I



SOURCE: TONDREAU; DESGAGNÉS.

Quoiqu'il en soit, la navigation ouvrait l'île au continent et allait être un apport important tant au plan économique qu'humain. Il faudra cependant attendre plusieurs années avant que les effets sur le recrutement d'un conjoint à l'extérieur de l'île se manifestent de façon significative.

2.2.2. LA FRÉQUENCE DES CONTACTS

Un milieu restreint et fermé comme une île, où la population est peu nombreuse, limite les contacts et les relations que les individus peuvent développer entre eux. Pour vivre de nouvelles rencontres, il devient alors nécessaire pour eux de se tourner vers l'extérieur. Se pose alors le problème des moyens de transport pour y arriver. Autrefois, cette capacité de se

déplacer pour les gens de l'Isle-aux-Coudres s'en trouvait très réduite car franchir la frontière physique du fleuve Saint-Laurent n'était pas possible quotidiennement. Dans ce contexte les possibilités de rencontrer un conjoint provenant de l'extérieur étaient presque nulles d'autant plus que les rares canotiers étaient des hommes. L'attrait mutuel qu'un homme et une femme peuvent éprouver et qui les conduit au mariage commence par la possibilité de se rencontrer. Plusieurs facteurs expliquent ces rencontres. On ne peut pas se fier simplement au hasard pour les expliquer car ces rencontres souvent aléatoires sont la conséquence de la mobilité individuelle ou collective

Nous jugeons donc que le décloisonnement d'une communauté, par un développement accentué de ses voies de communication, doit se transposer en changements notables au sein de ses pratiques matrimoniales. À l'Isle-aux-Coudres, la libre circulation continue est impossible. Les insulaires sont en permanence contraints à l'utilisation d'embarcations pour pouvoir utiliser les voies carrossables de la rive nord. Pire encore, pendant quelques siècles, la population de l'île fut limitée à une navigation efficace qu'au moment de la saison estivale.

C'est en raison même de cette réalité physique qu'il nous est maintenant permis d'espérer que l'analyse des mariages témoignera de pratiques matrimoniales particulières. Comme de rares documents témoignent du recrutement de conjoints, nous prendrons soin d'interpréter une partie des résultats du dépouillement des registres de mariage en se référant à ce chapitre sur l'écologie du peuplement de l'Isle-aux-Coudres. Ce bref aperçu de l'histoire socio-économique de l'île nous permettra d'envisager les changements observés au sein des pratiques matrimoniales comme l'expression d'une collectivité toute entière. Il est probable que le recrutement de conjoints, produisant des mariages exogames, pourra s'expliquer selon trois

variables distinctes, la première étant de nature socio-professionnelle, la seconde découlant de l'accessibilité à une embarcation et, enfin, la dernière relevant d'une amélioration dans l'efficacité du transport maritime entre l'Isle-aux-Coudres et la rive nord. Ces deux derniers paramètres étant difficilement dissociables l'un de l'autre, on jugera inutile de les étudier séparément.

Nous constatons qu'il aurait été intéressant que notre travail de recherche puisse répertorier les mariages exogames où le conjoint masculin provient de l'Isle-aux-Coudres. Comme la proportion de navigateurs sur l'île n'a presque jamais cessé de croître, on peut supposer que de nombreux marins s'unirent avec de jeunes femmes provenant de l'extérieur.

2.2.3. LA CHRONOLOGIE DE LA NAVIGATION

Comme le mémoire présuppose que l'évolution de la technologie dans les moyens de transport entre l'Isle-aux-Coudres et la rive nord a pu accroître, de manière significative, l'étendue du bassin matrimonial des insulaires, il est justifié de rappeler l'importance de la navigation à l'île en en faisant un bref survol historique de ses débuts en canots de bois jusqu'aux traversiers modernes d'aujourd'hui qui se sont succédés et qui ont assuré le service entre l'île et le continent. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive et rappelle une fois de plus la jeune histoire du transport maritime entre les deux rives.

Même s'il est impossible de retracer avec une grande précision les débuts des canots de bois, puis d'écorce à l'Isle-aux-Coudres, leur présence ne saurait toutefois être réfutée. Cependant, des nuances s'imposent quant à leur nombre, leur efficacité et leur présence sur le Saint-Laurent car les références

s'avèrent souvent inexactes. En fait, on convient de leur existence, de leur nécessité, mais là s'arrête l'unité des propos rapportés. Il y a bien quelques auteurs qui évoquent les souvenirs de quelques naufrages de ces précaires embarcations, mais rien de suffisamment étayé pour élaborer avec certitude sur cette glorieuse mais difficile époque.

Aux fins d'explications, soulignons l'apparition probable du canot de bois autour de 1750 et celui d'écorce, plus léger, vers les mêmes années. MAILLOUX affirme que très peu d'insulaires déclaraient posséder un canot en 1760. Une des rares traces officielles de leur présence à l'île est tirée des livres de la fabrique, lesquels informent d'un achat effectué par le troisième curé de l'île, en 1782, M. Pierre-Joseph Compain. Ce dernier aurait acquis un canot de bois pour la somme de 14 dollars, un montant jugé important pour l'époque.¹⁹ Viennent ensuite les chaloupes en 1850, inférieures à 30 pieds, qu'on disait souples, rapides et maniables.

Aux chaloupes succéda une autre catégorie d'embarcations, les nombreuses goélettes²⁰ et les caboteurs et ce. dès 1863. Mus par le vent puis propulsés par des moteurs à essence et au diesel, ils ont longtemps sillonné le fleuve Saint-Laurent. Peu à peu ils ont bénéficié de l'avancement technologique et lors de leur retrait définitif dans les années 1980, les goélettes étaient équipées de sondeur et de radiotéléphone. MAILLOUX fait mention d'un type de bateau particulier, très utile pour les traversées hivernales: le *flatte*, utilisé déjà sur les glaces le 21 mars 1845. On raconte que plusieurs ont trouvé la mort sur ce type d'embarcation. Un type particulier d'embarcation aurait fait son

¹⁹ Le montant réel déboursé pour l'acquisition du canot était de 84F. Une rapide conversion mathématique, au taux de l'époque, permet d'obtenir 14\$.

²⁰ D'après Michel DESGAGNÉS; Les goélettes de Charlevoix. p. 29 et p. 155.

apparition en 1888, il s'agit du *sloop*: bateau légèrement plus petit qu'une goélette, possédant un seul mât et tracté par le vent.

2.2.4. LA TRAVERSE

Les sources sont nombreuses lorsqu'il est question de retracer l'histoire de la traverse à l'Isle-aux-Coudres. Elles seront davantage intéressantes quand elles seront abordées dans une optique d'amélioration des conditions sociales des insulaires.

Selon TONDREAU, un petit vapeur fit la navette entre l'île et la rive nord jusque vers 1915. On convient de sa présence au début du siècle mais on ne peut préciser davantage. Une première goélette à moteur le remplaça entre 1915 et 1920, l'A.N.E., vinrent ensuite le CAP-À-LA-BRANCHE en 1934, l'ISLE-AUX-COUDRES vers 1930 et le MONT-LAURIER en 1948, lequel avait une capacité de 12 ou 13 véhicules et unissait l'île au continent près de 9 mois par année alors qu'il hivernait du 30 novembre au 1^{er} avril.

Dans le livre de bord du capitaine Léopold Perron pour l'année 1958, le MONT-LAURIER fit sa première traversée le 15 mars et sa dernière le 12 décembre. La lecture du compte-rendu quotidien du nombre d'autos transportées nous révèle que l'achalandage se faisait plus nombreux et que les conditions de navigation, particulièrement au printemps et à l'automne, étaient rendues difficiles par la présence de glaces sur le fleuve. Il devenait nécessaire qu'un traversier plus grand et construit de fer prenne la relève.

Des précisions additionnelles sur cette séquence historique sont apportées par HARVEY et complètent l'information. On apprend qu'en 1933 la traverse fut relevée par le LOUIS BOILY, qu'en 1935 l'ÉTENDARD prit du service et que le HALLEY en 1936 précéda le retour du l'ISLE-AUX-COUDRES pour la période de 1937-1948. Nuance cependant en ce qui concerne le MONT-LAURIER que l'auteur place en 1949.

Avec MATTE, des détails nous sont apportés concernant l'arrivée du M.V. LA MARJOLAINE la veille de Noël 1958 et sa mise en fonction dès janvier l'année suivante. Avec une capacité de plus de 20 automobiles, la MARJOLAINE libérait l'île des contraintes hivernales. L'auteur ajoute que l'avion fut disponible entre l'Isle-aux-Coudres et Baie-Saint-Paul de 1949 à 1959, et ce, été comme hiver.

TABLEAU 2J

HISTORIQUE DES TRAVERSIERS À L'ISLE-AUX-COUDRES

ANNÉE	NOM DU TRAVERSIER
19??-1915	PETIT VAPEUR ANONYME
1915-1920	L'A.N.E.
1920-1930	???
1930-1933	L'Isle-aux-Coudres
1933-1933	Louis Boily
1934-1934	Cap-à-la-Branche
1935-1935	L'Étendard
1936-1936	Halley
1937-1948	L'Isle-aux-Coudres
1948-1959	Mont-Laurier
1959-19??	M.V. La Marjolaine

SOURCE: Collectif des sources bibliographiques

CHAPITRE 3

3. LES AIRES MATRIMONIALES

3.1 ÉVOLUTION DE L'EXOGRAMIE

On peut penser que l'arrivée d'un traversier assurant la liaison avec la rive nord à longueur d'année modifierait le patron du recrutement de conjoints à l'Isle-aux-Coudres et qu'il diminuerait le niveau d'endogamie particulièrement élevé. Cependant, les pratiques endogames sont restées la coutume à l'Isle-aux-Coudres. Le tableau 3A en témoigne.

On y comprend que la population de l'Isle-aux-Coudres est étonnamment endogame et que si l'on fait exception des premières décennies de sa colonisation, on constate que les pratiques matrimoniales à l'île sont restées marginalement exogames. Mieux encore, nous avons pu observer que l'exogamie pratiquée en serait généralement une de proximité. Constat appuyé par le tableau 3B.

Les explications sont les suivantes. Selon nos premiers calculs, lorsqu'une femme s'unit à un homme de l'extérieur de sa paroisse d'origine ou même de l'île, ce dernier ne réside que très rarement à l'extérieur de Charlevoix. Sur toute la période étudiée, nous pouvons observer que c'est seulement 6,56% des unions qui sont exogames à cette région, soit 78/1189. Même en excluant les premières décennies de sa colonisation, que l'on supposait refléter un comportement matrimonial profondément exogame, ce pourcentage est demeuré stable à 6,58%, soit 75/1139 des unions contractées.

TABLEAU 3A

**PROPORTION DE MARIAGES
ENDOAMES / EXOGAMES
ISLE-AUX-COUDRES (1741-1971)**

PÉRIODES ^a	MARIAGES ^b				TOTAL ^d		EFFET GRAPHIQUE
	ENDOAMES ^c		EXOAMES				
	N.a.	%	N.a.	%	N.a.	%	
1741-1750	3	33.33	6	66.67	9	100.00	
1751-1760	7	58.33	5	41.67	12	100.00	
1761-1770	8	72.73	3	27.27	11	100.00	
1771-1780	22	100.00	0	0.00	22	100.00	
1781-1790	34	68.00	16	32.00	50	100.00	
1791-1800	35	67.31	17	32.69	52	100.00	
1801-1810	22	73.33	8	26.67	30	100.00	
1811-1820	32	78.05	9	21.95	41	100.00	
1821-1830	44	84.62	8	15.38	52	100.00	
1831-1840	36	80.00	9	20.00	45	100.00	
1841-1850	36	85.71	6	14.29	42	100.00	
1851-1860	33	82.50	7	17.50	40	100.00	
1861-1870	41	75.93	13	24.07	54	100.00	
1871-1880	43	91.49	4	8.51	47	100.00	
1881-1891	53	94.64	3	5.36	56	100.00	
1891-1900	60	96.77	2	3.23	62	100.00	
1901-1910	51	87.93	7	12.07	58	100.00	
1911-1920	54	84.38	10	15.63	64	100.00	
1921-1930	56	87.50	8	12.50	64	100.00	
1931-1940	61	83.56	12	16.44	73	100.00	
1941-1950	93	91.18	9	8.82	102	100.00	
1951-1960	76	84.44	14	15.56	90	100.00	
1961-1971	88	77.88	25	22.12	113	100.00	
TOTAL	988	83.10	201	16.90	1189	100.00	

^a Les périodes ne correspondent pas nécessairement à des tranches de 10 ans, les registres de mariages s'ouvrant en 1741 à l'Isle-aux-Coudres.

^b Le tableau implique deux célibataires au premier mariage; le remariage impliquant une dynamique de recrutement différente.

^c Les cas indéterminés (N = 38) sont considérés provenant de l'île dans la mesure où on ne pouvait certifier autrement (3,2%).

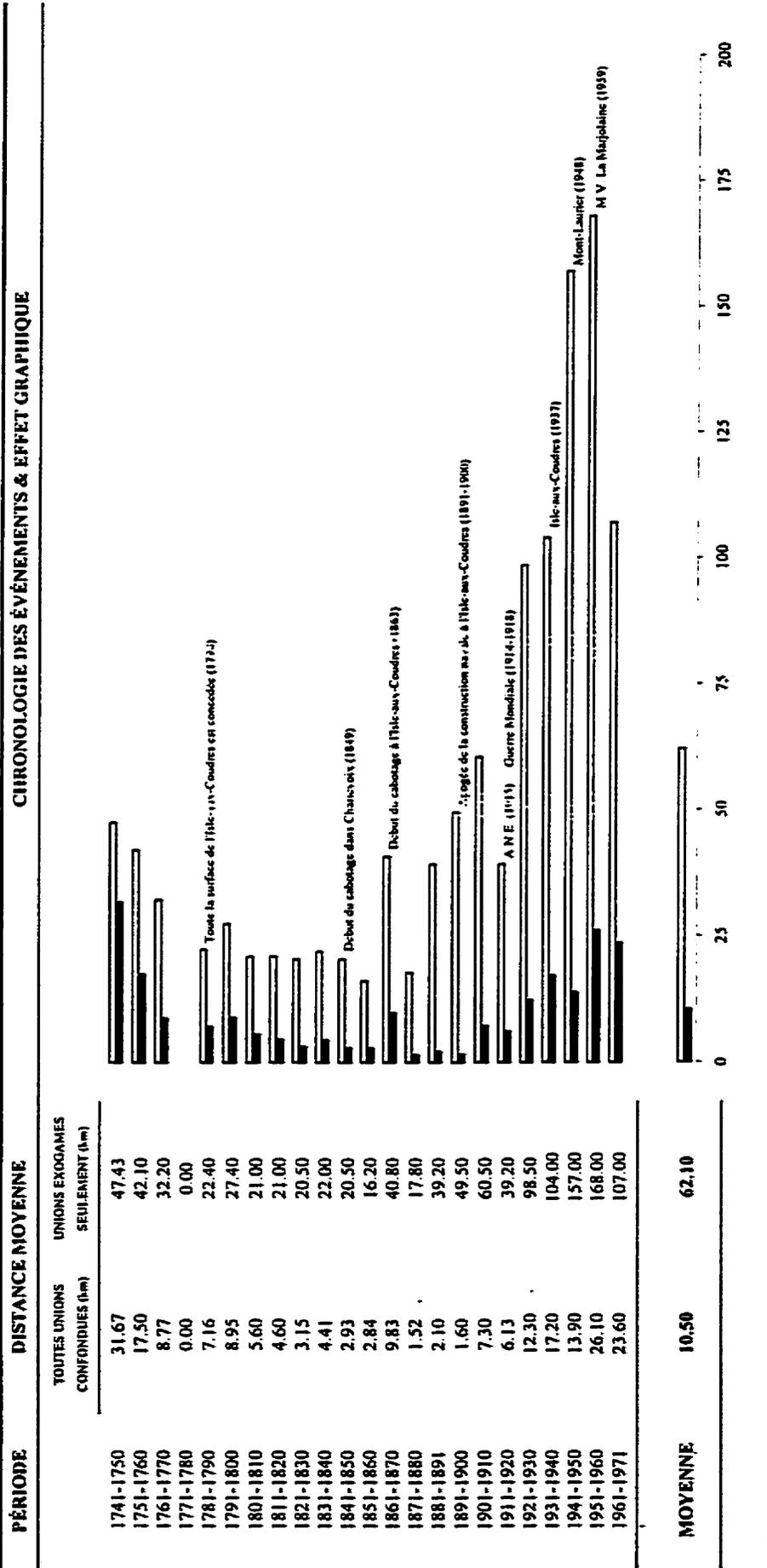
^d Le tableau ne différencie pas les deux paroisses présentes sur l'île à partir de 1929 (Saint-Bernard de l'Isle-aux-Coudres).

D'autre part à l'Isle-aux-Coudres il semble démontré que les aires de recrutement restent peu étendues (voir tableau de la page suivante). Au premier coup d'œil, on pourrait croire que la venue d'un traversier à l'île, au début du présent siècle, n'a pas marqué de façon significative les pratiques matrimoniales de ses habitants: entre 1741 et 1971, toutes unions confondues, une femme a parcouru en moyenne, à vol d'oiseau, un peu plus de 10,5 km pour se trouver un conjoint. Une mise en garde reste cependant à faire. La logique proposée apparaît simpliste mais admet une réalité bien plus complexe. On l'a vu, le recrutement repose sur un réseau de sociabilité beaucoup plus structuré qui fait intervenir d'autres réseaux. Réseau économique d'une part, réseau professionnel, réseau familial et participation aux institutions locales et régionales d'autre part. Autant d'avenues permettant l'ouverture à d'autres horizons et tissant des réseaux de sociabilité. Il faut donc accepter l'application de notre logique avec un certain recul mais aussi admettre que le recrutement de conjoints demeure une manifestation sociale de ces réseaux.

Ainsi, toujours selon les données statistiques précédentes et suivant la logique de peuplement, on remarque que c'est lors des premières décennies de la colonisation de l'île que la distance parcourue à la recherche d'un conjoint est la plus grande, soit un peu moins de 32 km. Cette distance, par la suite, va en diminuant progressivement pour se retrouver nulle autour de 1780 alors que toutes les femmes trouvèrent leur mari sur l'île. La courbe de tendance, qui n'apparaît pas sur le graphique, nous indiquait pourtant une très légère propension pour l'éloignement. Il nous importait donc de comprendre pourquoi une tendance à «l'exil» venait fausser nos statistiques de recrutement jusque là pour le moins endogames.

TABLEAU 3B

**DISTANCE MOYENNE PARCOURUE
PAR UNE CÉLIBATAIRE DE L'ISLE-AUX-COUDRES
À LA RECHERCHE DE SON PREMIER CONJOINT**



Nous avons donc soustrait de l'ensemble du tableau les unions endogames, et avons scruté particulièrement les distances entre les conjoints d'unions exogames. Les résultats obtenus y sont très différents. Bien sûr, les premières décennies témoignent toujours de grandes distances parcourues pour les femmes à la recherche d'un conjoint mais on observe que ce phénomène s'inverse rapidement par la suite.

La nouvelle courbe de tendance, qui n'apparaît pas non plus sur le graphique, montre désormais une très forte courbe de croissance; autre façon de démontrer le comportement matrimonial des femmes de l'Isle-aux-Coudres. Non seulement pouvons-nous constater que la distance parcourue à la recherche d'un conjoint exogame s'accroît au rythme de l'amélioration des conditions de navigation sur le Saint-Laurent, mais surtout il nous permet d'apprécier que l'endogamie insulaire demeure toujours une pratique matrimoniale soutenue. En d'autres mots, même si le graphique semble indiquer une propension marquée à l'éloignement entre les conjoints, l'endogamie générale de la population de l'Isle-aux-Coudres contribue pour beaucoup à l'atténuation de la courbe de tendance.

Cependant, l'exogamie pratiquée rend moins évidente la pérennité des pratiques matrimoniales closes à l'île. Elle démontre non seulement une extension de l'aire de recrutement mais aussi le maintien d'une certaine homogamie professionnelle appuyée plus loin.

Considérant la diversité croissante des professions exercées par les insulaires, et par la population en général, on serait en droit de s'attendre à des alliances entre des gens aux professions très variées mais il n'en est rien. On note plutôt une tendance conservatrice dans le statut socioprofessionnel des conjoints.

Par ailleurs, si l'impact d'un traversier permanent à l'Isle-aux-Coudres ne semble pas trop affecter à la hausse le taux d'exogamie, il sera, en partie, tenu responsable de l'élargissement du bassin matrimonial des insulaires aux préférences exogames. En partie responsable parce qu'à elle seule, la navette entre l'île et Saint-Joseph-de-la-Rive ne peut expliquer toute l'influence découlant de cette extension du marché des conjoints. L'amélioration du réseau routier régional contribue également à agrandir le bassin des conjoints potentiels et devraient modifier ce modèle de nuptialité.

En effet, l'ouverture du Chemin des Caps en 1941 agrandissait substantiellement l'aire de recrutement des conjoints à l'Isle-aux-Coudres. Mais cette nouvelle hypothèse ne paraît pas se vérifier dans le patron de recrutement. Chose certaine, l'augmentation de la fréquence des contacts entre l'île et la rive nord n'a pu, à elle seule, justifier la totalité de ces bouleversements.

Imputer à l'amélioration des conditions de navigation entre l'Isle-aux-Coudres et la terre ferme la responsabilité première de cet agrandissement de l'aire de recrutement était nécessaire. En réalité, maîtriser le Saint-Laurent restait une des conditions d'ouverture au contingentement matrimonial. Dominer le fleuve, rejoindre la côte, c'était assurer aux résidants de l'île les contacts nécessaires qui agrandiraient leur bassin matrimonial restreint depuis longtemps par l'épuisement des terres disponibles.

La navigation a effectué une première ouverture et joué un rôle important. Rôle économique principalement mais l'épopée des goélettes sillonnant le Saint-Laurent est devenue, on le réalise aujourd'hui, une première porte d'entrée, ou de sortie, du marché matrimonial de l'Isle-aux-Coudres et à mesure que s'améliore la navigation plus grande s'ouvre cette porte.

Dans un chapitre précédent, cette glorieuse époque des goélettes a été brièvement abordée. Jusqu'alors, leur nécessité tenait aux intérêts financiers mais il appert qu'elles furent d'importants exutoires pour la population. On trouve des traces de leur importance dans le recrutement de conjoints en des lieux aussi peu probables (parce que difficilement accessibles en canot d'écorce) que l'Isle-aux-Grues et plusieurs paroisses de la rive sud dont Montmagny, Saint-Roch-des-Aulnaies, et les quelques grands centres portuaires en amont de l'île comme Québec et Montréal.

Sans pour autant parler de causalité directe entre la présence importante des goélettes sur le fleuve et le nombre plus important de mariages exogames à l'Isle-aux-Coudres, on suppose que de nombreux navigateurs ont pu combler les espérances matrimoniales des conjointes de l'Isle-aux-Coudres. D'ailleurs, dans les registres de mariage, on note que des navigateurs extérieurs à l'île ont épousé de jeunes femmes de l'Isle-aux-Coudres.

On pourrait aussi envisager l'idée que les goélettes aient pu servir de transit ou de pont entre un parent navigateur et une célibataire. En ce sens, cette dernière a pu avoir été mise en contact avec une personne devenue plus tard son conjoint par l'entremise du travail sur les bateaux. L'homogamie professionnelle entre les mariés et les pères de leurs conjointes pourraient témoigner fortement de cette possibilité entre 1870 et 1940. Malheureusement, on ne peut en dire davantage car nos sources nous donnent peu de données sur le sujet. Aussi, les conclusions que nous tirons ne sont que partielles et certainement incomplètes. Seules quelques unions au registre ont été analysées mais les résultats ont été volontairement omis puisqu'ils avaient peu de valeur parce que non significatifs et non représentatifs.

Dans les faits, ce qui pousse à l'exogamie c'est un fort déséquilibre entre les effectifs masculins et féminins à l'avantage des hommes. Or, à l'Isle-aux-Coudres, les rapports de masculinité supérieurs à 1000‰ ne semblent pas avoir, outre mesure, obligé les femmes à exercer des pressions sur le bassin matrimonial extérieur puisque leur mobilité réduite au moment du recrutement d'un conjoint les contraignit pendant longtemps à se trouver quelqu'un résidant sur l'île.

D'autres études traitant de la distance moyenne séparant les conjoints au premier mariage, et reprenant sensiblement le même objet de recherche que le nôtre, ont déjà été publiées. Évidemment, ces résultats ne couvrent pas la totalité de notre période mais ils sont d'intéressants indicateurs. Ils prennent racine alors que l'Isle-aux-Coudres ne bénéficie pas encore d'un traversier permanent et se prolongent au delà de la date à laquelle notre propre analyse se termine.

Paroisses au cadre socio-géographique rural, les municipalités de Notre-Dame du Chemin, de Cap-Rouge et de Saint-Gilles dans la région de Québec ont fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'une thèse de baccalauréat¹.

¹ POULIN, Marie et Hélène VIEN; (1985) Évolution de la distance géographique séparant les conjoints entre 1943 et 1983 dans trois municipalités de la région de Québec.

TABLEAU 3C

**ÉVOLUTION DE LA DISTANCE GÉOGRAPHIQUE
SÉPARANT LES CONJOINTS DANS TROIS MUNICIPALITÉS
DE LA RÉGION DE QUÉBEC (1943-1983)**

PAROISSES	1943-1952	1953-1962	1963-1972	1973-1983
Notre-Dame du Chemin	52,55 km	52,62 km	42,79 km	25,07 km
Cap-Rouge	14,12 km	31,33 km	21,10 km	37,31 km
Saint-Gilles	20,32 km	55,80 km	31,43 km	34,69 km
MOYENNE	21,75 km	46,58 km	31,77 km	32,36 km

SOURCE: Poulin et Vien (1985)

Notons que ces paroisses sont affectées d'un caractère rural mais situées à proximité de la ville de Québec. Précision nécessaire, ne serait-ce que pour comprendre comment les pratiques matrimoniales ont pu en être influencées. Ce voisinage immédiat, surtout lorsque la pérennité des transports est assurée par un réseau de communication efficace et permanent, affecte nécessairement «la vie paroissiale» dans le sens où on l'entend i.e. lors du recrutement de conjoints.

On l'a vu au début du chapitre, la distance moyenne parcourue par une célibataire de l'île à la recherche de son premier conjoint est demeurée relativement courte. Les paroisses de Notre-Dame du Chemin, de Cap-Rouge et de Saint-Gilles affichent quant à elles des rayons de recrutement beaucoup plus grands, ce qui justifie d'autant plus l'intérêt d'une recherche en milieu insulaire puisqu'elle ajoute la notion évolution du transport maritime. Même si chacune des populations peut être qualifiée de rurale, la barrière du Saint-Laurent pour l'Isle-aux-Coudres joue un rôle majeur dans la limitation des aires de recrutement. Ici encore nos conclusions doivent demeurer relatives

puisqu'on ne connaît pas la nature des calculs de Vien et Poulin, ce qui pourrait donner beaucoup d'erreurs d'interprétation.

3.2. LA CARTOGRAPHIE

Évidemment, parce que la discipline géographique y fait régulièrement référence, la présente thèse propose des cartes géographiques illustrant la réalité étudiée. Les aires de recrutement de conjoints ont donc été mises sur support cartographique pour nous permettre de mieux visualiser la disposition spatiale des paroisses exogames les plus convoitées.

Voici donc quelques-uns des patrons de recrutement de conjoints exogames de l'Isle-aux-Coudres.

La première carte concerne les années 1741 à 1770. Elle correspond à la colonisation de l'Isle-aux-Coudres. On peut y observer deux choses. Premièrement que Baie-Saint-Paul et Les Éboulements sont les préférences les plus marquées, mais aussi que des endroits beaucoup plus éloignés comme Québec, Sainte-Foy, Charlesbourg et l'Île d'Orléans font partie de l'aire de recrutement. Comme la disponibilité des terres sur l'île est de plus en plus restreinte, les gens migrent davantage.

La seconde carte concerne la période couverte par les années 1801-1850. On y découvre que dès 1800, la proximité des autres paroisses de Charlevoix est un critère important dans le choix de conjoints extérieurs à l'île avec La Malbaie, Les Éboulements et Baie-Saint-Paul en tête de liste. Le recrutement y est grandement facilité par le relatif voisinage que ces paroisses ont avec l'Isle-aux-Coudres.

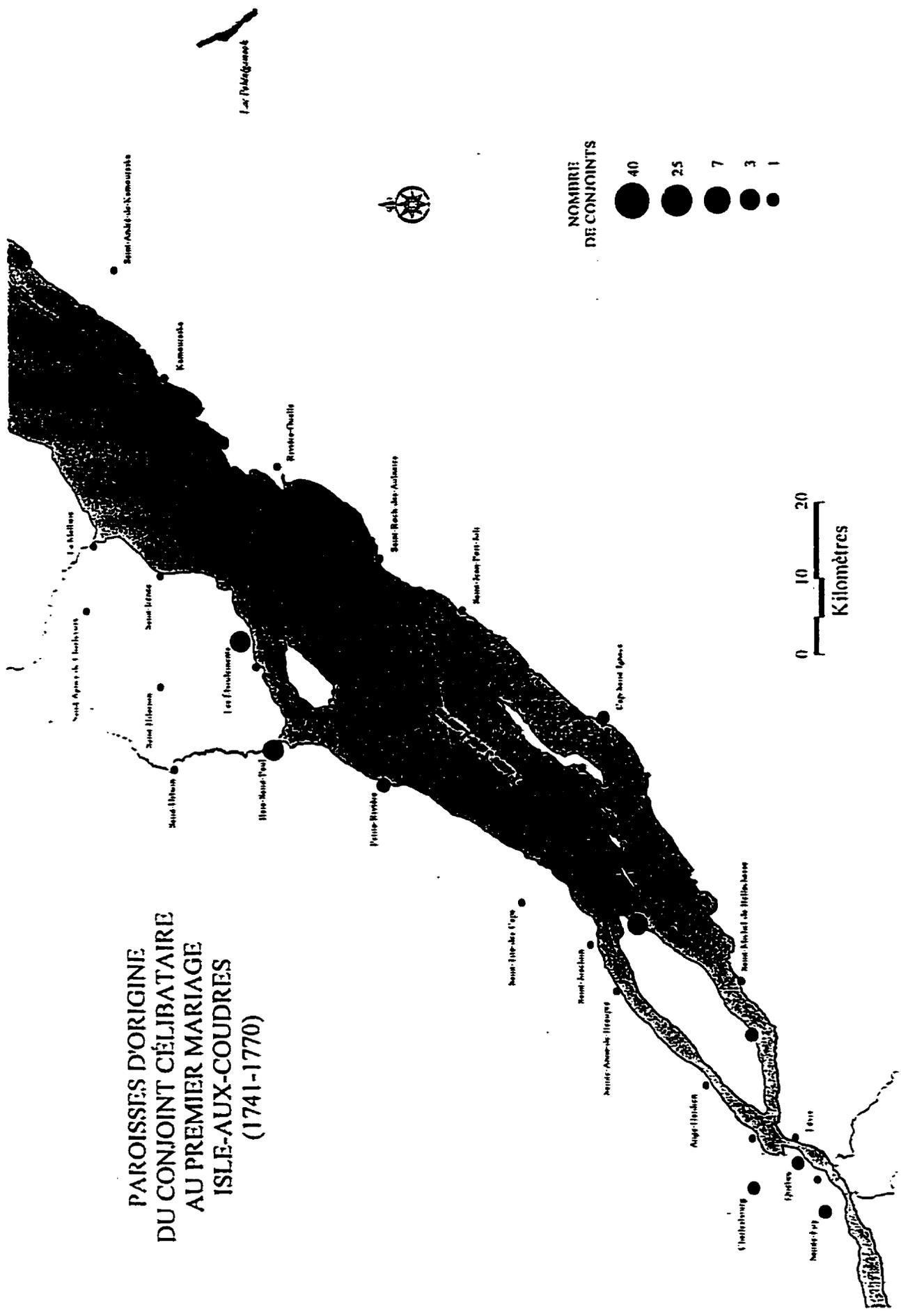
La troisième carte vise les cinquante années qui suivent soit de 1851 à 1900. Cette dernière moitié du 19^{ième} siècle ne se démarque pas du précédent demi-siècle si ce n'est que les conjoints exogames proviennent presque totalement des paroisses de Charlevoix. Toujours par effet de contiguïté, les conjointes profitent des rares possibilités de transport qui leur sont offertes pour consolider ce bassin matrimonial qu'est la rive nord immédiate.

L'autre carte nous éclaire sur ce qui s'est passé entre 1901 et 1950. On remarque que le début du présent siècle marque une rupture avec les pratiques nuptiales qui prévalaient jusqu'alors. L'attention se porte désormais un peu plus vers l'ouest avec des paroisses comme Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim, Beauport et Québec. L'ouverture du Chemin des Caps en 1941 a certainement joué un rôle de premier plan dans ce changement. On peut supposer également que le chemin de fer aurait aussi joué un rôle dans cet épanouissement mais cette avenue n'a pas fait l'objet d'une attention particulière de notre part. La région de Charlevoix, avec Baie-Saint-Paul en tête de liste, reste toujours première dans les préférences matrimoniales des conjointes de l'île. Il faut cependant relativiser le délaissement des Éboulements et comprendre qu'elle demeure une paroisse de convoitise matrimoniale encore soutenue car pendant ces années la paroisse des Éboulements s'est scindée en deux avec l'indépendance de Saint-Joseph-de-la-Rive qui lui était attaché.

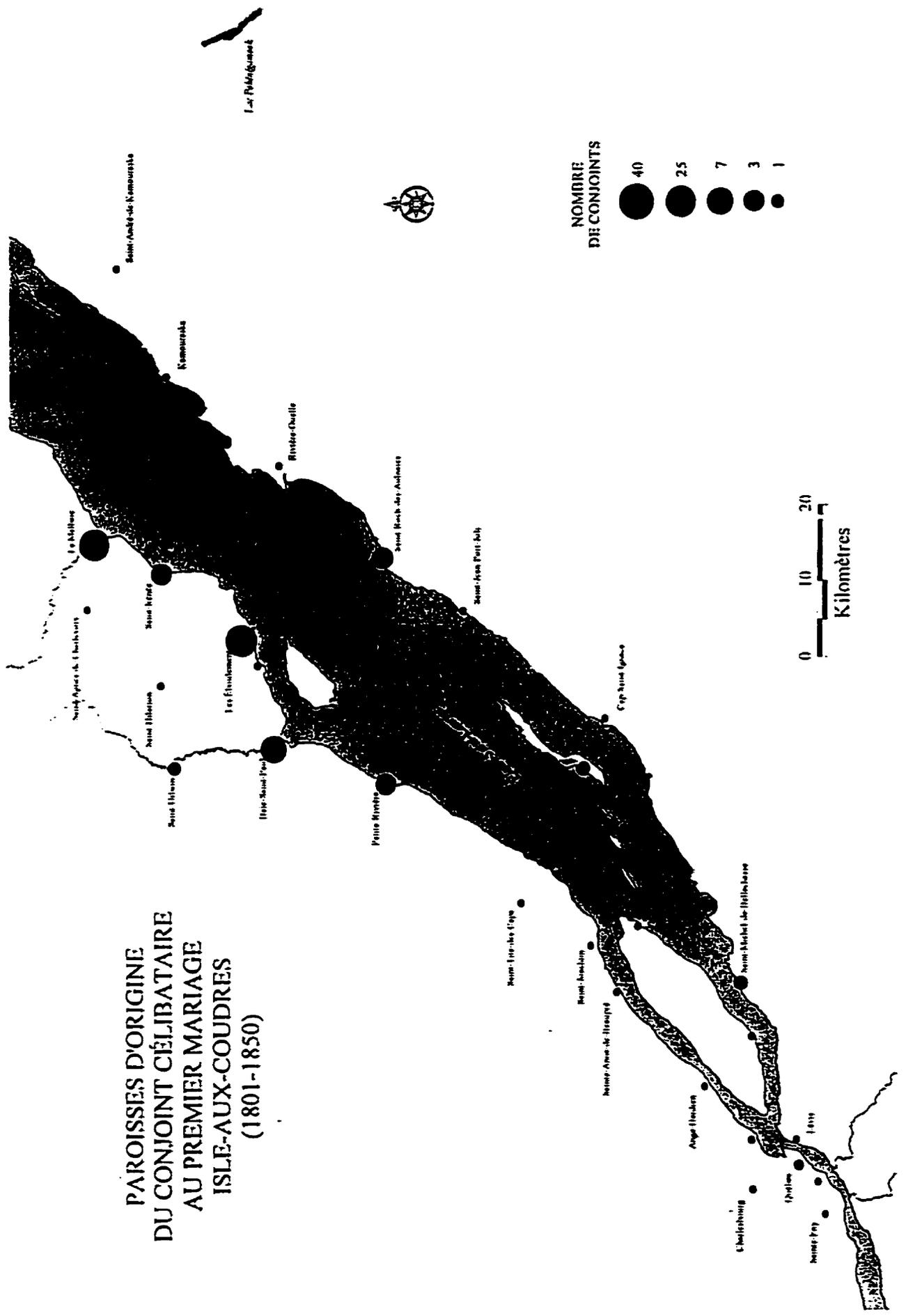
Finalement, la dernière carte présente le patron de recrutement général des conjointes de l'Isle-aux-Coudres (1741-1971). Il nous apparaît malgré tout très étendu, mais il faut mettre en perspective l'échelle de la légende qui est toujours exponentielle pour ne pas masquer la région de Charlevoix.

Nous avons mis en annexe les supports cartographiques de chacune des autres décennies. Leur consultation est intéressante mais certaines cartes exagèrent, il va sans dire, le phénomène du recrutement de conjoints car très souvent peu de mariages y sont rattachés, notamment lors des premières décennies.

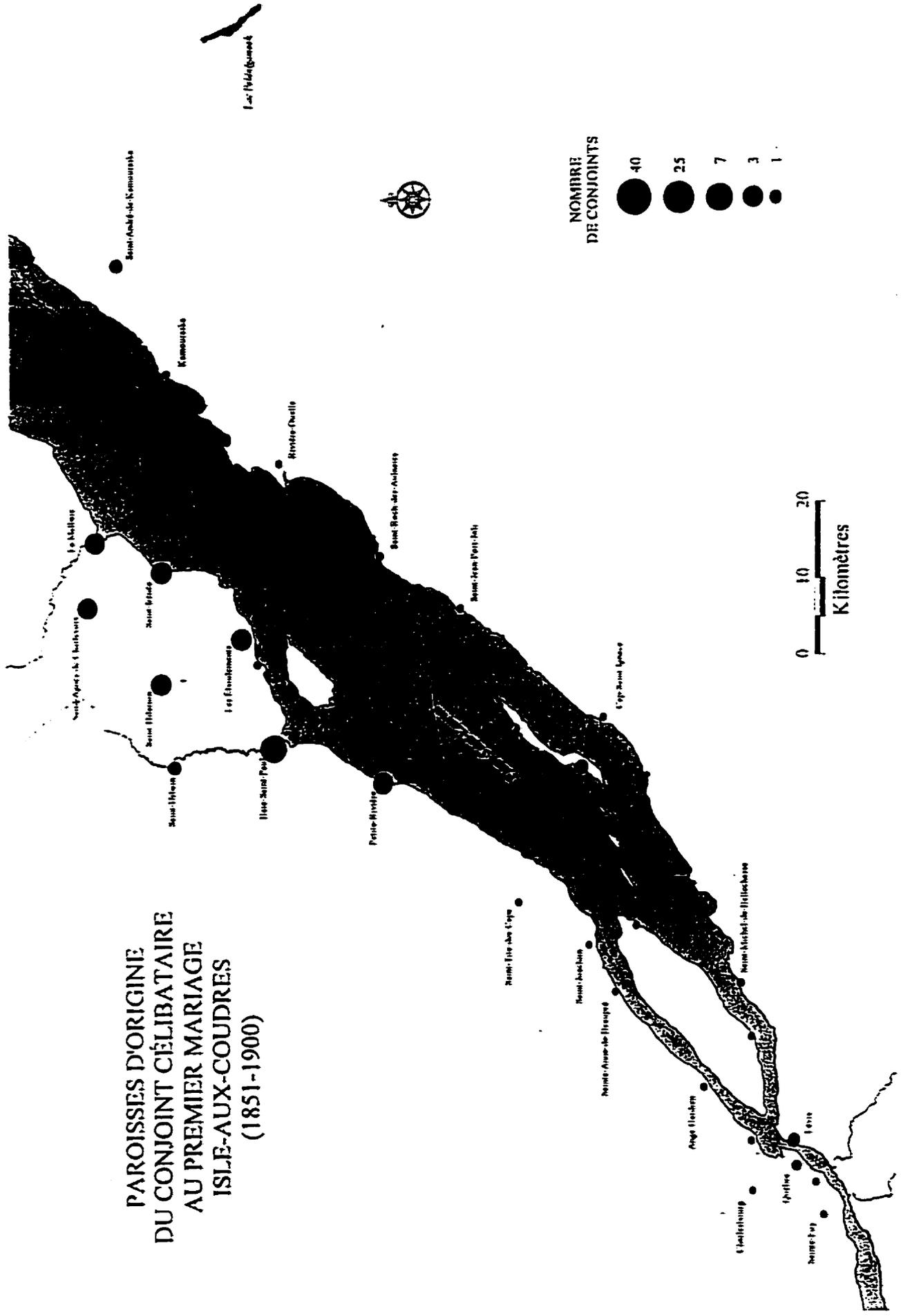
**PAROISSES D'ORIGINE
DU CONJOINT CÉLIBATAIRE
AU PREMIER MARIAGE
ISLE-AUX-COUDRES
(1741-1770)**



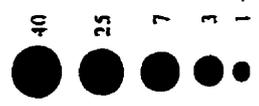
PAROISSES D'ORIGINE DU CONJOINT CÉLIBATAIRE AU PREMIER MARIAGE ISLE-AUX-COUDRES (1801-1850)



PAROISSES D'ORIGINE DU CONJOINT CÉLIBATAIRE AU PREMIER MARIAGE ISLE-AUX-COUDRES (1851-1900)



NOMBRE
DE CONJOINTS



3.3. LE RÔLE DE LA LOCALISATION DU TRAVERSIER

3.3.1. LA SITUATION À L'ÎLE D'ORLÉANS

A priori, en contexte d'insularité, on peut penser que le transport maritime libère de la contrainte géographique un bassin matrimonial restreint par son pourtour. Dans un contexte similaire à l'Isle-aux-Coudres, l'Île d'Orléans demeura longtemps fermée au bassin des conjoints de la rive nord. LEMIEUX¹ a d'ailleurs constaté une tendance générale à la hausse de l'exogamie insulaire des localités de l'Île d'Orléans depuis l'inauguration du pont en 1930. Des écarts appréciables de cette augmentation sont constatés dans les paroisses situées le plus près du pont et témoignent de son importance au sein des pratiques matrimoniales. Les stratégies de recrutement des conjoints s'ouvrent désormais sur un monde beaucoup plus vaste.

TABLEAU 3D

TAUX D'EXOGRAMIE INSULAIRE MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE D'ORLÉANS 1870-1960

LOCALITÉ	1870-1929	1930-1960	BILAN
Saint-Pierre	19%	42%	+23%
Sainte-Famille	23%	33%	+10%
Saint-François	27%	25%	-2%
Saint-Jean	30%	37%	+7%
Saint-Laurent	29%	50%	+21%
Sainte-Pétronille	65%	56%	-9%
MOYENNE	32%	41%	+9%

SOURCE: Vincent LEMIEUX; registres de paroisses de l'Île d'Orléans.

¹ Vincent LEMIEUX (1971); Parenté et Politique. L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans.

La logique voudrait qu'à l'Isle-aux-Coudres, la mise en service d'un traversier efficace, assurant la liaison entre Saint-Joseph-de-la-Rive et l'Isle-aux-Coudres avec une fréquence importante et régulière sur une base annuelle, se transpose également sur les pratiques matrimoniales exogames. Cependant, nous verrons que malgré cette amélioration dans les échanges avec la rive nord, l'île répond plutôt à un modèle de nuptialité conservateur et très fermé.

3.3.2. LA SITUATION À L'ISLE-AUX-COUDRES

Localisée à proximité du quai, la paroisse de Saint-Bernard devrait témoigner d'une plus grande ouverture sur Charlevoix que celle de Saint-Louis qui se trouve légèrement plus éloignée du traversier. Pour ce, nous postulions pourtant, comme seconde hypothèse de recherche, qu'à défaut d'une proximité géographique, les résidants de Saint-Louis utiliseraient davantage la traverse pour se sortir d'un long passé socio-culturel clos. Après analyse du comportement matrimonial des deux localités, on constate que notre estimation du comportement des gens de l'Isle-aux-Coudres ne va pas dans le sens imaginé (voir tableau page suivante). Le tableau démontre une propension au recrutement de conjoints extérieurs beaucoup plus accentuée pour la paroisse de Saint-Bernard. Or, l'exogamie paroissiale de cette localité serait plutôt marquée par ce qu'on appelle la "petitesse du lieu"¹. En atteignant 52,7% d'exogamie pour la période 1961-1971, la paroisse se démarque de celle de Saint-Louis qui stagne à 42,1%. La raison de cet écart dépend principalement du poids démographique respectif des deux localités.

TABLEAU 3E

**ENDO GAMIE ET EXOGAMIE COMPAREES DES PAROISSES
DE SAINT-BERNARD ET SAINT-LOUIS, ISLE-AUX-COUDRES, 1929-1971**

Période	Type d'endogamie et d'exogamie*											
	Paroissiale						Insulaire					
	Marriages		Taux		Marriages		Taux		Marriages		Taux	
	N.a.	%	N.a.	%	N.a.	%	N.a.	%	N.a.	%	N.a.	%
1929-1940	36	46	78.3	21.7	39	46	84.8	15.2				
1941-1950	24	38	68.2	31.8	32	38	84.2	15.8				
1951-1960	22	39	60.7	39.3	23	33	84.9	15.1				
1961-1971	33	57	57.9	42.1	44	57	77.2	22.8				
Total	157	226	69.5	30.5	192	226	85.0	15.0				
Isle-aux-Coudres	250	387	64.6	35.4	326	387	84.2	15.8				

* Le tableau ne tient compte que des registres de mariage impliquant une conjointe de l'Isle-aux-Coudres. Les actes concernant des mariages impliquant un veuf ou une veuve ont été soustraits de même que les unions de conjoints extérieurs aux paroisses de Saint-Louis et Saint Bernard. Leur total représente 5,3% (N = 22).

En présence d'un faible marché matrimonial, Saint-Bernard vient puiser ses conjoints dans la seule paroisse voisine immédiate, laquelle possède un nombre plus élevé de célibataires de sorte que nous constatons non seulement que l'exogamie paroissiale de Saint-Louis reste moins importante mais surtout qu'il s'agirait là d'un rapport direct avec la densité du bassin matrimonial.

Maintenant, dans une perspective beaucoup moins limitée, il faut passer outre à l'endogamie paroissiale et se tourner de préférence vers une endogamie insulaire pour mieux observer les différences de comportement matrimonial des conjointes de l'Isle-aux-Coudres.

Considérant 1959 comme année charnière dans le transport maritime à l'Isle-aux-Coudres, date à laquelle le traversier prend du service sur une base annuelle, nous pouvons poser un diagnostic plus précis sur le modèle de nuptialité qui en a découlé. Avant 1961, le taux d'exogamie insulaire pour les résidents de Saint-Bernard était de 11,4%. Si le nombre était à la baisse pour Saint-Bernard, à Saint-Louis on maintenait un respectable 18,5% d'unions exogames. Notons que l'adoption d'un mode statistique quinquennal aurait sans doute faussé les résultats car le nombre de mariages célébrés était limité. Enfin, pour la décennie suivant la mise en service du traversier continu, on remarque une rupture avec le modèle de nuptialité insulaire. On note une augmentation généralisée des pratiques exogames. Cette augmentation fut légèrement supérieure pour la localité de Saint-Louis.

Il semble donc que la venue d'un traversier permanent à l'Isle-aux-Coudres a permis à ses résidents de se tourner vers le marché de conjoints de la rive nord d'une manière plus marquée qu'auparavant. On observe cependant que cette toute nouvelle ouverture matrimoniale n'a pas, de façon significative, favorisé

l'une ou l'autre des deux paroisses de l'île, et que la proximité du quai n'aurait pas été un avantage marqué pour les habitants de Saint-Bernard.

Par ailleurs, puisque la différence statistique entre les taux d'exogamie des deux localités paraît une fois de plus peu significative, il importait alors d'orienter notre étude sur les caractéristiques spatiales de cet écart. L'objectif était maintenant d'analyser le patron géographique du recrutement de conjoints de ces deux paroisses. Est-ce à Saint-Bernard où à Saint-Louis que l'on parcourt le plus de distance pour trouver un conjoint¹?

Les résultats sont étonnants. Les conjoints de Saint-Bernard proviennent dans une proportion supérieure à 4 fois sur 5 d'une paroisse extérieure à la région de Charlevoix. Dans la localité de Saint-Louis, cette proportion dépasse à peine la moitié des cas. Si l'on dispose les résultats suivant les décennies précédant l'apparition du traversier sur une base annuelle, on obtient pour Saint-Bernard un taux d'exogamie avec Charlevoix de l'ordre du 88% alors qu'il est de 75% pour Saint-Louis. Après 1960, ces taux atteignent respectivement 75% et 62%.

¹ Noter qu'un aspect intéressant que nous aurions voulu développer de façon substantielle concerne le remariage des veuves. Malheureusement, le nombre de remariages à l'Isle-aux-Coudres depuis l'ouverture des registres de Saint-Bernard reste très limité, autant que les interprétations qu'on peut en faire. En fait, on compte seulement 7 veuves résidant à l'île qui se sont remariées depuis 1929 (voir tableau 3C). De ce nombre, un seul remariage fut célébré à Saint-Bernard contre 6 à Saint-Louis. Parmi ces remariages, on en compte 3 sur 7 qui impliquent un veuf et une veuve.

Une option matrimoniale additionnelle joue sur un possible remariage des veuves à l'Isle-aux-Coudres. Ou bien l'on choisit de se marier à nouveau dans son milieu ou bien l'on opte pour le marché de conjoints extérieurs à l'île, lequel est devenu plus accessible avec un service de traversier plus efficace.

Malgré cela, il semble que le remariage soit exclusivement endogame. Dans tous les cas, les veuves de l'île trouvent non seulement leur conjoint à l'île, mais épousent quelqu'un de leur paroisse respective. Chez les veufs, c'est un patron de recrutement identique qui s'exerce. Toutefois, c'est ici que s'arrête notre analyse du remariage, leur nombre étant trop peu nombreux pour tirer davantage de conclusions ou d'interprétations.

TABLEAU 3F

**DISTANCE MOYENNE PARCOURUE
PAR UNE CÉLIBATAIRE DE L'ISLE-AUX-COUDRES
À LA RECHERCHE DE SON PREMIER CONJOINT
SELON SA PAROISSE**

PÉRIODE	DISTANCE MOYENNE		EFFET GRAPHIQUE
	TOUTES UNIONS CONFONDUES (km)	UNIONS EXOGAMES SEULEMENT (km)	
SAINTE-BERNARD			
1929-1940	21.09	133.60	
1941-1950	20.85	137.64	
1951-1960	15.83	138.48	
1961-1971	23.93	109.66	
MOYENNE	20.87	124.43	
SAINTE-LOUIS			
1929-1940	11.09	72.89	
1941-1950	10.51	181.28	
1951-1960	33.24	179.52	
1961-1971	23.88	103.68	
MOYENNE	19.38	128.84	

Les chiffres indiquent donc encore une fois que ni l'une ni l'autre des paroisses de l'Isle-aux-Coudres n'a agrandi substantiellement son aire de recrutement de conjoints. Il faut cependant être très prudent avec une telle conclusion, le nombre de mariages exogames étant fort restreint. Le tableau de la page précédente présente la distance moyenne parcourue par une célibataire de l'île à la recherche de son premier conjoint selon sa paroisse d'origine.

Les paroisses de l'île n'augmentent en rien leur aire de recrutement de conjoints d'une décennie à l'autre. L'ensemble de la période affiche des moyennes semblables.

De façon plus précise on observe que le recrutement d'un conjoint se fait de préférence auprès des gens de la rive nord dans sa partie plus à l'ouest. On opte dans une très faible proportion pour des époux provenant de la rive sud ou de l'est et du nord de Charlevoix. Une telle façon de procéder est dans la logique des choses puisque les grands centres et conséquemment les plus forts contingents matrimoniaux s'y retrouvent. Les femmes de l'Isle-aux-Coudres ne choisissent donc que très rarement de puiser dans le bassin matrimonial de la rive sud. Lorsqu'elles le font, ce sont des localités plus à l'est qui ont leur préférence à savoir Rivière-Ouelle, Matapédia, Causapscal.

Parallèlement à la mise en place du traversier sur une base annuelle à l'Isle-aux-Coudres qui favorisait le recrutement de conjoints de l'extérieur, il s'est produit un phénomène migratoire. On ne parle plus d'accroissement de la population mais de baisse et ce, de façon notable. Cette baisse de population est attribuable à des changements majeurs survenus dans la société québécoise en général. Mentionnons simplement l'augmentation de la scolarisation, la multiplication des carrières et professions, la présence accentuée des femmes

sur le marché du travail et une préférence marquée des ruraux pour la ville qui offre plus de possibilités de travail, de services, de loisirs, etc. Sans avancer de conclusions définitives sur ce bilan migratoire négatif, on peut noter qu'il coïncide avec l'arrivée d'un service de traversier permanent à l'Isle-aux-Coudres.

TABLEAU 3G

**REMARIAGE DES VEUVES
ISLE-AUX-COUDRES 1929-1971**

ANNÉE DE CÉLÉBRATION	PAROISSE DE L'ÉPOUSE	PAROISSE DE L'ÉPOUX (statut)
1932	Saint-Louis	Saint-Louis (veuf)
1933	Saint-Louis	Saint-Louis
1944	Saint-Louis	Saint-Louis
1944	Saint-Louis	Saint-Louis
1945	Saint-Louis	Saint-Louis (veuf)
1945	Saint-Louis	Saint-Louis
1950	Saint-Bernard	Saint-Bernard (veuf)

SOURCE: Registres de mariage. Isle-aux-Coudres, 1929-1931.

CONCLUSION

Pendant longtemps, plusieurs ont pensé que les habitants des milieux ruraux et à plus forte raison des milieux insulaires demeuraient réfractaires aux changements techniques et technologiques apportés par le progrès. Supposition toute naturelle qui découle du manque de connaissances de la réalité vécue par ces gens car, après réflexion et analyse, la vérité est autre que celle imaginée. En effet, parler de progrès et de changements techniques implique nécessairement des modifications dans le mode de vie de ceux qui y ont accès de sorte qu'aujourd'hui les différences entre la campagne et la ville tendent à s'amenuiser. L'ouverture vers l'extérieur est un trait dominant du monde actuel. Les distances posent de moins en moins de problèmes, le cercle des connaissances s'agrandit et la possibilité de rencontres augmente, ce qui modifie grandement le nombre de personnes à marier.

Cette situation nouvelle contraste grandement avec le vécu des habitants de l'Isle-aux-Coudres qui, pendant longtemps, ont dû composer avec leur milieu lorsqu'il s'agissait de recruter un conjoint.

Traiter du recrutement de conjoints, c'est donc envisager à travers l'étude du mariage l'analyse de l'intensité des rapports qu'ont les individus avec leur environnement. C'est également mettre l'accent sur l'importance du milieu familial et social qui dicte implicitement la conduite des futurs époux.

Si les femmes de l'Isle-aux-Coudres sont demeurées, à quelques exceptions près, très endogames, c'est qu'elles ont peu bénéficié de fréquentations avec des personnes de l'extérieur de l'île. De plus, le contexte dans lequel se

déroulaient ces fréquentations n'invitait pas nécessairement à l'ouverture. Se faisant sous haute surveillance, les rencontres devaient nécessairement passer par des alliances familiales, villageoises ou de proximité régionale. En cela, les pratiques matrimoniales de l'Isle-aux-Coudres correspondent tout à fait à ce modèle.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant de constater qu'à l'Isle-aux-Coudres, et ce malgré l'amélioration progressive des conditions de navigation, le type de recrutement de conjoints ait très peu changé. Les données recueillies sont là pour confirmer que les insulaires ont peu profité des possibilités matrimoniales qui s'offraient à elles. Évidemment, quelques-unes ont fait preuve d'audace et ont tiré avantage de la situation nouvelle pour se trouver un conjoint plus éloigné mais rien pour modifier de façon significative l'endogamie insulaire historiquement observée. De plus, la proximité immédiate du traversier pour les habitants de Saint-Bernard n'a pas été un facteur plus favorisant dans le recrutement de conjoints extérieurs que pour ceux de Saint-Louis.

Finalement, si l'on compare l'endogamie pratiquée à l'Isle-aux-Coudres avec celle de Charlevoix on constate qu'elle lui est supérieure d'environ 5%, soit un taux de 83% contre 78% pour l'ensemble du comté de Charlevoix. S'il y a lieu de ne pas être surpris d'un tel résultat concernant l'Isle-aux-Coudres étant donné sa situation géographique et l'isolement de ses habitants, il en est autrement pour les habitants des villages qui n'étaient pas assujettis et confinés à un territoire restreint et confrontés à la barrière du fleuve dans leurs déplacements. Cependant, force est de constater que la mentalité de l'époque favorisait les mariages avec des gens du même milieu, ce qui expliquerait en partie le phénomène de même que le peu de «routes» carrossables. Se posait aussi pour les habitants de l'Isle-aux-Coudres le problème des mariages

consanguins avec leurs conséquences possibles. Malgré une endogamie très forte ils ont pu dans la mesure du possible les limiter.

Valider les hypothèses c'est avant tout admettre qu'il est impossible de dissocier tous les facteurs qui entrent en jeu lors du recrutement de conjoints. Simplifiées dans leur forme actuelle c'était prétendre que seule la navigation permettait une croissance des mariages exogames. Naïves hypothèses diront certains, elles sont cependant justes parce qu'elles répondent à la problématique. Oui, les terres devenaient saturées, l'homogamie professionnelle jouait certainement un rôle là où le nombre de professions était limité, la géographie faisait figure de contrainte en milieu insulaire mais quelle était la réponse à ce contingentement matrimonial? L'ouverture sur le continent par le contrôle de la navigation fut la réponse apportée par les insulaires. Ainsi, la première hypothèse était juste. La navigation catalysant ce profond besoin d'élargir notamment le bassin matrimonial de l'Isle-aux-Coudres.

La seconde hypothèse faisait référence aux conséquences découlant de l'érection d'un pont à l'Île d'Orléans qui ouvrait aux habitants de l'Isle d'Orléans un bassin matrimonial plus important. Pouvait-on se servir de ce point de comparaison et imaginer les mêmes conséquences pour les habitants de Saint-Bernard de l'Isle-aux-Coudres? Malheureusement, ce point de comparaison omettait de mettre en perspective deux échelles géographiques différentes mais surtout l'importance du bassin démographique que constituait Québec pour l'Île d'Orléans. De plus, comme les distances sur l'île sont fort différentes, il aurait été sage d'en tenir compte. Finalement, le pont procure un avantage que le traversier ne pourra jamais concurrencer: la permanence, qui est un autre élément essentiel à la pérennité des contacts matrimoniaux entre collectivités.

Les résultats répondent donc en partie aux hypothèses proposées. Ce qu'ils apportent principalement c'est une meilleure connaissance des pratiques matrimoniales en milieux clos. Comme notre recherche ne se veut pas exhaustive elle pourra servir de point de départ et être utilisée par d'autres désireux d'approfondir un nouvel aspect car les questions sans réponses demeurent nombreuses notamment celles concernant la superficie d'une île. Dans quelle mesure ce critère joue-t-il sur la pression de chercher en dehors de cette île un conjoint? Avec les progrès actuels dans les transports, cette question peut sembler vide de sens mais au point de vue historique elle mériterait d'être abordée. Les réponses apportées pourraient expliquer des différences culturelles importantes entre les sociétés.

D'autres îles du Saint-Laurent se sont trouvées pendant très longtemps isolées de la terre ferme, pensons notamment à l'Isle-aux-Grues et à l'Isle-Verte. Est-ce que pour leurs habitants s'est posée la même problématique? Est-ce que l'endogamie pratiquée peut se comparer à celle vécue à l'Isle-aux-Coudres? Dans quelle mesure le nombre peu élevé d'habitants a-t-il pu obliger à l'exogamie? L'amélioration des moyens de transport a-t-elle suivi la même tendance qu'à l'Isle-aux-Coudres avec les résultats que l'on connaît?

On pourrait continuer à s'interroger ainsi mais les réponses restent à venir et valide toute l'importance de notre recherche qui servirait de point de référence.

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHARD R. (1960): *Le Canada français*. Librairie Arthème Fayard, Montréal, 317 p.

BOUCHARD G. (1987): *Sur la reproduction familiale en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos*. Recherches sociographiques, Département de sociologie de l'Université Laval, vol 28, no 2-3, pp. 229-252.

BOUCHARD G. (1989): *Les alliances conjugales au Saguenay. Paramètres géographiques et sociaux (1842-1921)*. Anthropologie et Sociétés, vol. 13, no 2, pp. 143-167.

BOUCHARD G. (1996): *Quelques arpents d'Amérique: population, économie et famille au Saguenay (1838-1971)*. Éd. Boréal, Montréal, 635 p.

BOUCHARD G. et DE BRAEKELEER M., dir. (1991): *Histoire d'un génôme: Population et génétique dans l'est du Québec*. P.U.Q., Sillery, 607 p.

BLOUIN L. (1997): *L'aire de recrutement des conjoints des jeunes filles de Saint-Charles-De-Limoilou (1896-1914)*. Thèse de maîtrise, Sainte-Foy, Université Laval, 102 p. (en cours).

CAZELAIS N., GORDON A., GIRONNAY S. et ALLARD J. (1997): *Palmarès: Les 20 plus beaux villages du Québec*. Québec, L'Actualité, 1^{er} mai 1997, vol. 22, no 7, pp. 16-49.

CHARBONNEAU H. (1973): *La population du Québec: études rétrospectives*. Éditions du Boréal Express, Québec, 111 p.

COLLARD C. (1999): *Une famille, un village, une nation. La parenté dans Charlevoix 1900-1960*. Édition Boréal, Québec, 194 p.

COURVILLE S., dir. (1996): *Population et territoire*. Atlas historique du Québec, P.U.L., Sainte-Foy, 182 p.

COURVILLE S., ROBERT J.-C., SÉGUIN N. (1995): *Le pays laurentien au XIXe siècle*. Atlas historique du Québec, P.U.L., Sainte-Foy, 171 p.

DE KONINCK R. et SOLTÉSZ J.-A. (1973): *Les transports aux cent-îles du lac Saint-Pierre: l'équilibre ou l'éclatement d'un pays*. Cahiers de géographie de Québec, P.U.L., vol. 17, no 42, décembre, pp. 449-464.

DE KONINCK R. et LANGEVIN J. (1974): *La pérennité des peuplements insulaires laurentiens: le cas de l'île Saint-Ignace et de l'île Dupas*. Cahiers de géographie de Québec, P.U.L., vol. 18, no 44, pp. 317-336.

DE LA RUE E. A. (1956): *L'homme et les îles*. Éditions Gallimard, Paris, 213 p.

DÉBIÉ F. (1995): *Géographie économique et humaine*. 1^{ère} Éd. Paris, Presses Universitaires de France, 751 p.

DESGAGNÉS M. (1977): *Les goélettes de Charlevoix*. Éditions Leméac Inc., Québec, 182 p.

GAUTHIER S., et al. (1994): *L'Île aux Coudres: son histoire - son patrimoine*. Revue de la Société d'histoire de Charlevoix, Baie-Saint-Paul, No 19, juillet, 31 p.

GAUVREAU D. et JETTÉ R. (1992): *Histoire démographique et génétique humaine dans une région du Québec avant 1850*. Annales de démographie historique, Société de Démographie Historique, E.H.E.S.S., Paris, pp. 245-267.

GERMAIN G.-H. en collaboration avec Canadian Geographic (1997): *Autopsie d'une catastrophe. Le désastre du Saguenay*. Québec. L'Actualité, 15 mars 1997, vol. 22, no 4, pp. 14-30.

GUÉRIN M. (1988): *Peuplement et dynamique démographique de Charlevoix des origines à aujourd'hui*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Chicoutimi, 343 p.

HAMELIN J. et ROBY Y. (1971): *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Éditions Fides (Histoire économique et sociale du Canada français), 321 p.

HARVEY F. (1985): *Hier... Un siècle*. Imprimerie H.L.N., Sherbrooke, Québec, 159 p.

HUBERT P. (1979): *Les Îles-de-la-Madeleine et les Madelinots*. Éditions de la Source, 253 p.

OLSON S. (1992): *Familles montréalaises du XIX^e siècle: trois cultures, trois trajectoires*. Cahiers québécois de démographie, vol. 21, no 2, pp. 51-75.

LANDRY F. (1978): *Capitaines des hauts-fonds*. Éd. Leméac Inc., Québec, 143 p.

LECLERC J. (1990): *Le Saint-Laurent et ses pilotes 1805-1860*. Éditions Leméac Inc., Québec, 232 p.

LEMIEUX V. (1971): *Parenté et politique: l'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 250 p.

MAILLOUX A. (1879): *Histoire de l'Isle-aux-Coudres depuis son établissement jusqu'à nos jours*. La compagnie de lithographie Burland-Desbarats, Montréal, 92 p.

MARTIN Y. (1957): *L'Isle-aux-Coudres: Population et Économie*. Cahiers de géographie de Québec 2: 167-195.

MATTE G. (1996): *Un médecin se raconte. Vivre à l'Isle-aux-Coudres (1950-1985)*. Éditions du Coudrier, Québec, 248 p.

MINER H. (1985): *Saint-Denis, un village québécois*. Éd. Hurtubise HWH, La Salle, 392 p.

MONRO GRANT G. (1991): *Le Québec pittoresque*. Coll. Les Cahiers du Québec, Éd. Hurtubise HMH limitée, 286 p.

OUELLET C. et CHOUINARD Y. (1984): *Autour des îles du Saint-Laurent*. Édition produite par la direction générale des publications gouvernementales, Gouvernement du Québec, 64 p.

PÉRON F. (1993): *Des îles et des hommes, l'insularité aujourd'hui*. Éd. de la Cité: Éditions Ouest-France, Rennes, 286 p.

PERRAULT P. et al. (1969): *Les voitures d'eau*. O.N.F. du Canada, Éditions Ici Radio-Canada, Éditions Lidec inc., Montréal, 175 p.

PERRAULT P. et al. (1967): *Le règne du jour*. O.N.F. du Canada, Éditions Ici Radio-Canada, Éditions Lidec inc., Montréal, 163 p.

PHILIPPE P. (1973): *Analyse statistique des intervalles protogénésiques et intergénéésiques à l'Isle-aux-Coudres: Étude de démographie historique*. Population 28 (1): 81-93.

PHILIPPE P. et GOMILA J. (1971): *Structure de population et mariages consanguins à l'Isle-aux-Coudres (Québec)*. Population 26: 707-716.

PROVENCHER J. (1986): *C'était l'hiver. La vie traditionnelle rurale dans la vallée du Saint-Laurent*. Montréal, Éditions Boréal Express, no 12, 122 p.

RASTOUL P. et ROUSSEAU G. (1979): *Les Îles-de-la-Madeleine*. Coll. des Guides pratiques, Min. des Communications, Éditions France-Amérique, Montréal, 240 p.

ROUFFIGNAT J. (1984): «*Espace matrimonial et espace social d'un village québécois: le cas de Saint-Jean-Port-Joli*». Cahiers de géographie du Québec, Vol. 28, nos 73-74, avril-septembre, pp. 163-182.

RUDDER D.-T. (1991): *Québec, 1765-1832: l'évolution d'une ville coloniale*. Musée Canadien des Civilisations, Hull, 305 p.

ST-HILAIRE M. (1991): *La formation des populations urbaines au Québec: le cas du Saguenay aux XIX^e et XX^e siècles*. Cahiers québécois de démographie, vol. 20, no 1, pp. 1-36.

ST-HILAIRE M. (1996): *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay: 1840-1960*. Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 285 p.

TONDREAU J. (1982): *Coque de bois Coque d'acier*. Production M.T. Marine, Ateliers Graphiques Marc Veilleux, Cap-Saint-Ignace, Québec, 238 p.

TREMBLAY M.-A. (1995): *La construction de l'anthropologie québécoise: mélanges offerts à Marc-Adélar Tremblay*. P.U.L., Sainte-Foy, (fichier sur support informatique).

VERDON M. (1973): *Anthropologie de la colonisation au Québec: Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*. Presses de l'Université de Montréal, 283 p.

VILLENEUVE L. (1992): *La socio-économie de Charlevoix au début des années 1830*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, 252 p.

ANNEXE

- **Fréquence cumulée des paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1971)**
- **Évolution démographique population de l'Isle-aux-Coudres 1741-1971**
- **Accroissement naturel, migratoire et total Isle-aux-Coudres (1765-1971)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1750)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1751-1760)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1761-1770)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1801-1810)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1841-1850)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1891-1900)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1941-1950)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1951-1960)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1951-1971)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1961-1971)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1800)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1870)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1900)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1950)**
- **Paroisses d'origine du conjoint célibataire au premier mariage Isle-aux-Coudres (1741-1960)**

FRÉQUENCE CATHÉDRALES PAROISSES (ORDINE)
DU CONJOINT CATHÉDRALE AU PREMIER MARIAGE
(SÉRIE-AUX-COORDS (1741-1971))

PERIODE (ANS)	1741-1751	1751-1761	1761-1771	1771-1781	1781-1791	1791-1801	1801-1811	1811-1821	1821-1831	1831-1841	1841-1851	1851-1861	1861-1871	1871-1881	1881-1891	1891-1901	1901-1911	1911-1921	1921-1931	1931-1941	1941-1951	1951-1961	1961-1971	TOTAL	
Saint-Jermol de Paleusz' ombes	3	11	18	40	74	109	131	161	207	243	279	312	353	396	440	500	560	614	667	714	762	808	859	859	129
Five-Saint-Fant	1	2	4	4	11	16	17	19	23	28	28	25	28	28	29	29	30	33	37	40	41	41	42	42	859
Sainte-Trévère-Saint-François	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11
Cap-Saint-Etienne	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Saint-François-d'Héans	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Sainte-Foy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Les Echaubermes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(Jurbise)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La Balbaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Jean-Pont-Joli	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Amand-de-Hellens-Hues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Michel-de-Hellens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Thierry-de-Hellens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François-de-Hellens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Agnès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Blaise	0	0	0	0	0																				

**ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE
POPULATION DE L'ISLE-AUX-COUDRES
1741-1971**

ANNÉE	POPULATION
1741	17
1751	127
1761	237
1771	237
1781	446
1791	566
1801	582
1811	599
1821	616
1831	631
1841	693
1851	719
1861	700
1871	718
1881	790
1891	907
1901	1055
1911	980
1921	1114
1931	1208
1941	1409
1951	1676
1961	1691
1971	1522

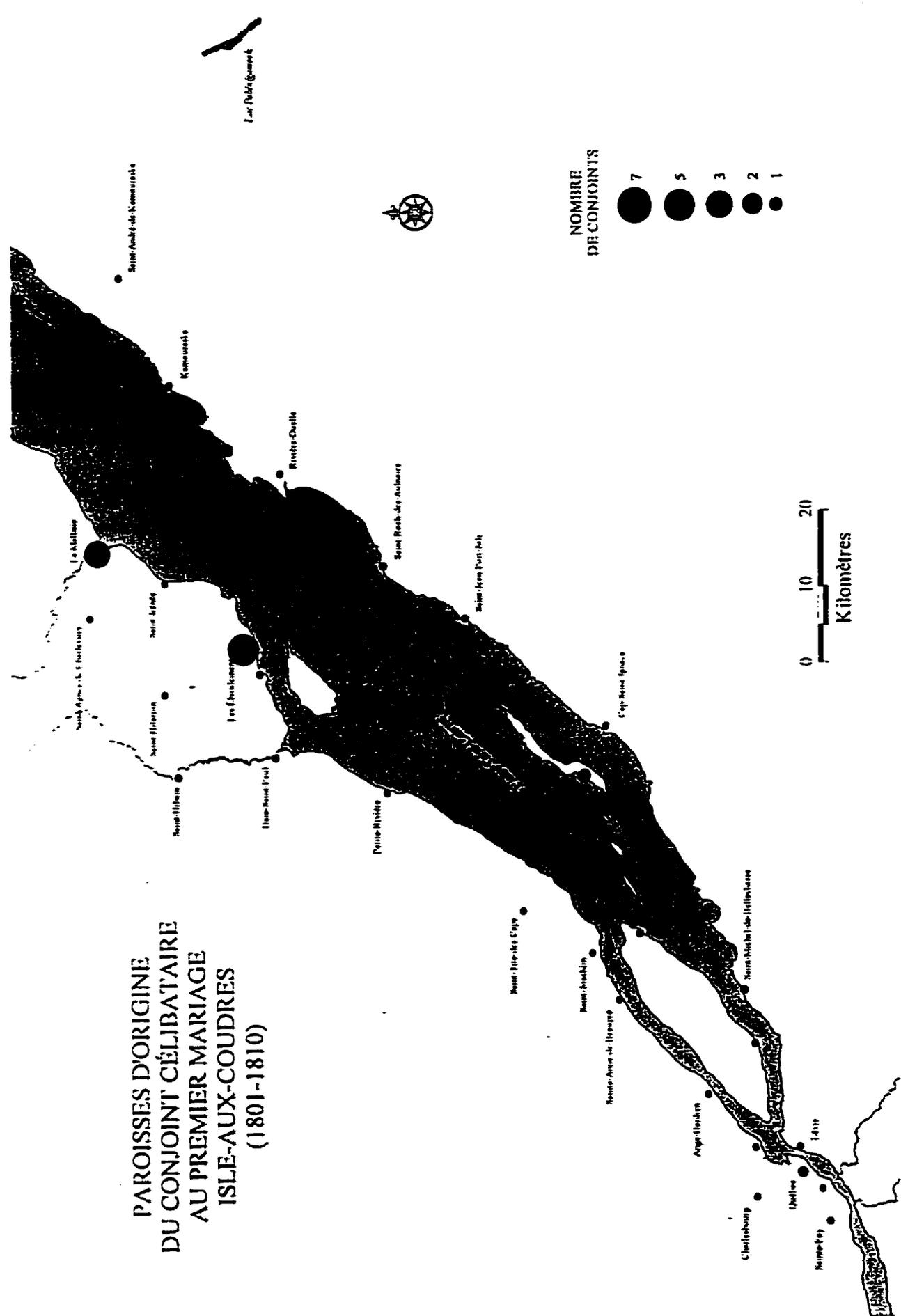
SOURCE: Collectif des sources bibliographiques

**ACCROISSEMENT NATUREL, MIGRATOIRE ET TOTAL
ISLE-AUX-COUDRES (1765-1971)**

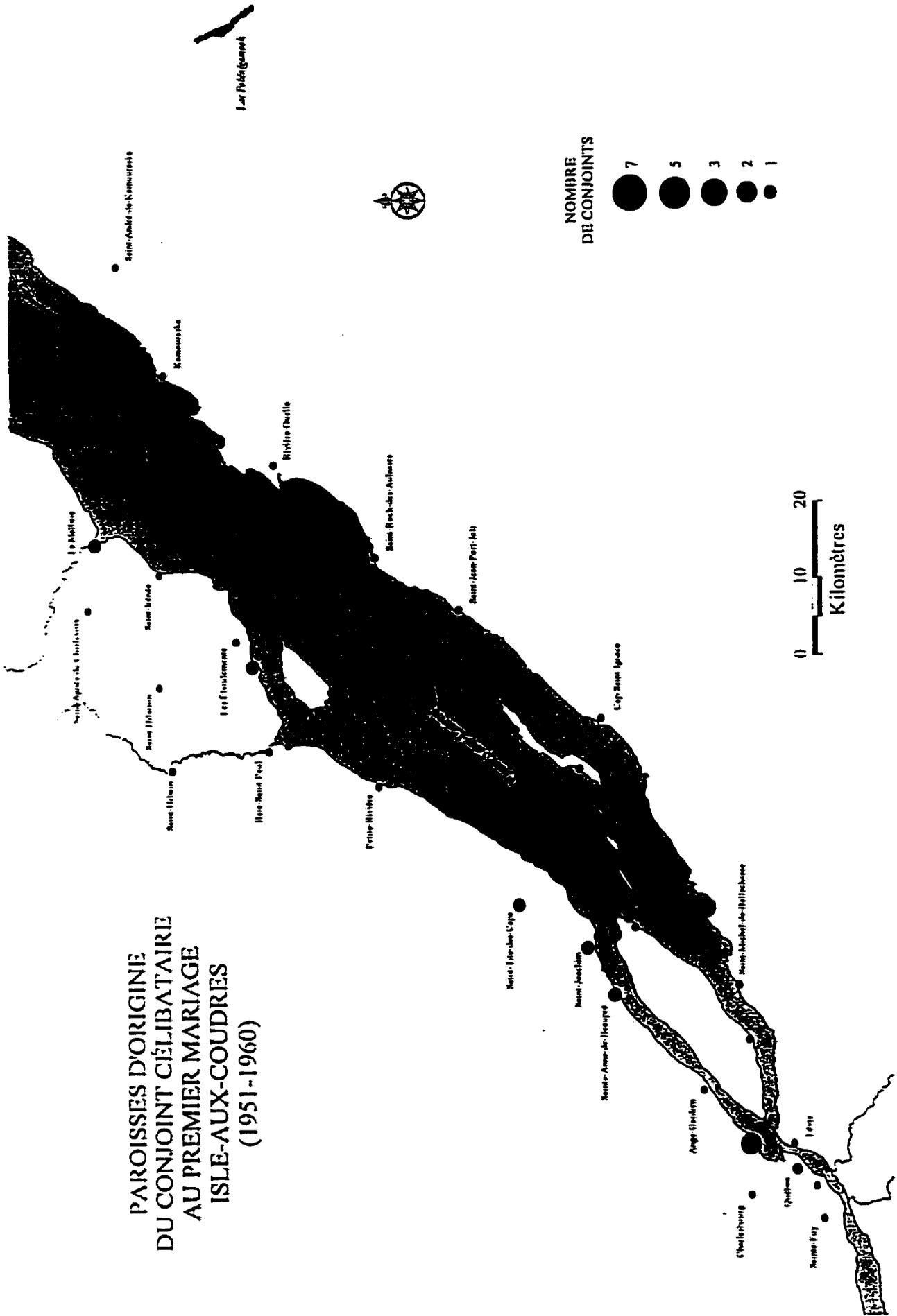
Période	Population		Accroissement				
	Début	Fin	Naissances	Décès	Migratoire	Naturel	Total
1765-1790	213	566	442	103	14	339	353
1790-1831	566	516	853	332	-571	521	-50
1831-1844	516	693	319	128	-14	191	177
1844-1852	693	719	191	73	-92	118	26
1852-1861	719	700	200	92	-127	108	-19
1861-1871	700	718	254	117	-119	137	18
1871-1881	718	790	296	140	-84	156	72
1881-1891	790	907	348	147	-84	201	117
1891-1901	907	1055	447	137	-162	310	148
1901-1911	1055	980	464	210	-329	254	-75
1911-1921	980	1114	431	211	-86	220	134
1921-1931	1114	1208	422	167	-161	255	94
1931-1941	1208	1409	452	162	-89	290	201
1941-1951	1409	1676	544	146	-131	398	267
1951-1961	1676	1691	432	137	-280	295	15
1961-1971	1691	1522	266	130	-305	136	-169

SOURCE: Registres paroissiaux et recensements canadiens
Michel Guérin p. 331

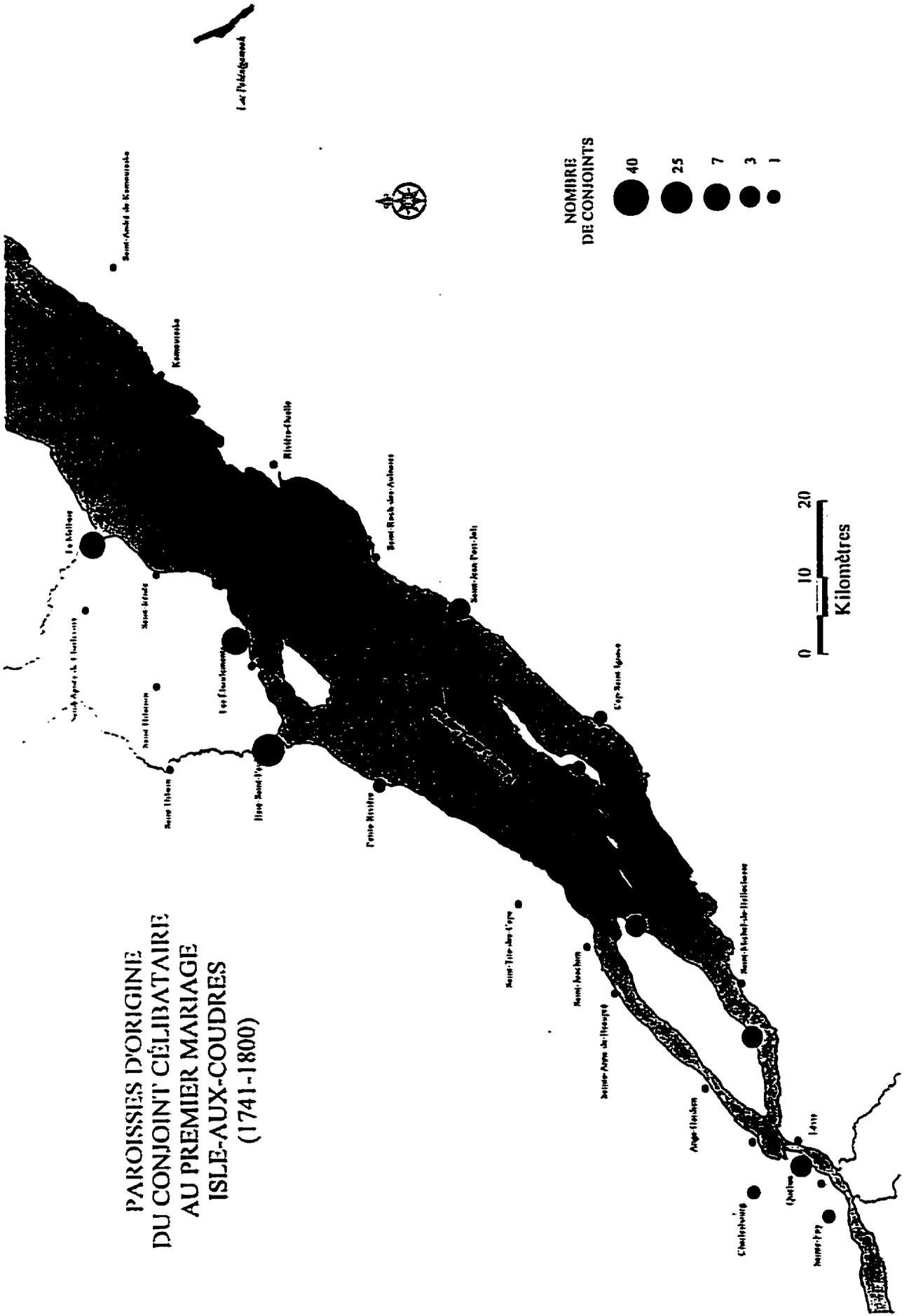
PAROISSES D'ORIGINE DU CONJOINT CÉLIBATAIRE AU PREMIER MARIAGE ISLE-AUX-COUDRES (1801-1810)



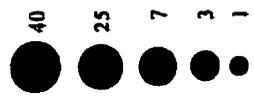
**PAROISSES D'ORIGINE
DU CONJOINT CÉLIBATAIRE
AU PREMIER MARIAGE
ISLE-AUX-COUDRES
(1951-1960)**



PAROISSES D'ORIGINE DU CONJOINT CÉLIBATAIRE AU PREMIER MARIAGE ISLE-AUX-COUDRES (1741-1800)



NOMBRE
DE CONJOINTS



**PAROISSES D'ORIGINE
DU CONJOINT CÉLIBATAIRE
AU PREMIER MARIAGE
ISLE-AUX-COUDRES
(1741-1960)**

